

La lutte contre la fluoration de l'eau à Québec

Marie-Hélène Labonté

sous la direction d'Yvan Comeau et
la collaboration de Luu Thuy-Diep,
Université Laval

Octobre 2009

Les Cahiers du CRISES
Collection Mouvements sociaux
MS0904



Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (*CRISES*)
Collection Mouvements sociaux - no MS0904
« **La lutte contre la fluoration de l'eau à Québec** »
Marie-Hélène Labonté
(sous la direction d'Yvan Comeau et la collaboration de Luu Thuy-Diep, Université Laval)

ISBN-10 : **2-89605-313-1**
ISBN-13 : **978-2-89605-313-1**
EAN : **9782896053131**

Dépôt légal : 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU *CRISES*

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (*CRISES*) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du *CRISES* étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU *CRISES*

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le *CRISES* organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTE SUR L'AUTEURE

Au moment où paraît la présente monographie, **Marie-Hélène LABONTÉ** termine sa maîtrise en service social à l'Université Laval. Son sujet de mémoire porte sur les familles réfugiées et leurs représentations de la protection de la jeunesse. Son intérêt pour les autres cultures lui vient de son baccalauréat en anthropologie et de ses multiples voyages. L'engagement communautaire, l'action sociale et le militantisme l'ont motivé à vouloir comprendre les dessous de la lutte contre la fluoruration de l'eau à Québec, dont il est question dans cette publication.

TABLE DES MATIÈRES

CARTES ET TABLEAUX	9
ACRONYMES	11
RÉSUMÉ	13
INTRODUCTION	15
1. LES SOURCES DE DONNÉES	17
1.1. Les sources documentaires	17
1.2. Les entrevues	17
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE.....	19
2.1. Le milieu géographique : la Ville de Québec	19
2.1.1. Aperçu historique de la fluoration de l'eau à Québec	19
2.1.2. Un portrait en quelques chiffres	22
2.2. Chronologie des événements de la lutte	24
2.3. Les acteurs en présence	27
2.3.1. Le groupe en lutte.....	27
2.3.2. L'opposition	29
2.4. Les intérêts des acteurs	29
2.5. Les enjeux.....	32
3. ÉMERGENCE DE LA LUTTE.....	37
3.1. La situation de désaccord.....	37
3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collective	38
3.2.1. Diagnostic.....	38
3.2.2. Pronostic	40
3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective.....	41
3.3.1. Critères de la formation de l'identité collective	41
3.3.2. Processus de structuration de l'identité	42
3.3.3. Anticipation collective des résultats	43
3.4. Les courts-circuits des solidarités	44

4.	LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE	45
4.1.	Les opportunités	45
4.1.1.	Opportunités politiques	45
4.1.2.	Médias	46
4.2.	La conduite de la lutte	47
4.2.1.	Le leadership	47
4.2.2.	Les éléments de calcul rationnel.....	48
4.2.3.	L'information	49
4.2.4.	Les ressources.....	50
4.2.5.	La stratégie	50
4.2.6.	La concurrence avec d'autres organisations.....	52
5.	LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE	53
6.	L'ÉVALUATION DE LA LUTTE	55
6.1.	Le plan de la répartition.....	55
6.1.1.	Économique (redistribution).....	55
6.1.2.	Politique (participation).....	55
6.1.3.	Idéologie (légitimation).....	56
6.2.	Le plan de l'organisation	56
6.2.1.	L'autonomie	56
6.2.2.	La solidarité.....	57
6.2.3.	La mobilisation.....	57
7.	LES PISTES DE RENOUVELLEMENT	59
	BIBLIOGRAPHIE	63

CARTE et TABLEAUX

CARTE 1	Concentration en fluorure dans l'eau des réseaux d'aqueduc de la région de Québec (région 03).....	21
TABLEAU 1	Nombre de faces dentaires cariées chez les enfants de 7 et 8 ans à Montréal et à Québec.....	23
TABLEAU 2	Intérêt en cause dans la lutte contre la fluoration de l'eau	29

ACRONYMES

ACMQVQ	Association de citoyens pour le maintien de la qualité de vie à Québec
AFQ	Action Fluor Québec
AMDHQ	Association de médecine dentaire holistique du Québec
AQCME	Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau
ATQ	Amis de la terre de Québec
<i>CRISES</i>	Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales
DSP	Direction de la santé publique - ou - Directeur de la santé publique
FCES	Front commun pour une eau saine
IAOMT	International Academy of Oral Medicine and Toxicology
MSS S	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
RMQ	Renouveau Municipal de Québec
SPE	Services de protection de l'environnement

RÉSUMÉ

En novembre 2003, à Québec, des citoyens demandent à la Ville de cesser la fluoration de l'eau pour leur santé, mais aussi pour la conservation de l'environnement.

Près de quatre ans plus tard, la lutte contre la fluoration connaît un dénouement positif pour les militants. En effet, en avril 2007, un vote au conseil municipal permet à la Ville de se prononcer pour l'arrêt de la fluoration et celui-là sera effectif un an plus tard, soit en avril 2008.

Plusieurs aspects de la lutte ont permis à la coalition d'atteindre ses objectifs. Tout d'abord, le parti au pouvoir à la Ville de Québec est minoritaire. Puis, la coalition a réussi à s'entourer d'experts opposés à la fluoration de l'eau qui lui ont donné la crédibilité nécessaire.

Sur le plan stratégique, la coalition a pris le soin de définir un cadre explicatif cohérent et permettant aux différentes organisations membres de s'y reconnaître. Elle a également mené habilement une campagne d'information auprès des élus municipaux et a mis largement à profit les médias.

Enfin, il ressort de l'analyse que dans une éventuelle reprise de cette lutte, des actions de sensibilisation et d'implication de la population devraient être envisagées.

Marie-Hélène Labonté

INTRODUCTION

À l'ère des changements climatiques et de la perspective de l'épuisement possible des ressources naturelles, l'accès à l'eau potable devient un enjeu mondial de premier ordre. Le Québec occupe une place de choix sur l'échiquier mondial quant à ses ressources en eau douce. Cependant, plusieurs groupes écologistes considèrent que la province gère mal cette ressource précieuse. C'est dans cette optique que certains de ces groupes s'inquiètent de la fluoration de l'eau potable. Pour plusieurs d'entre eux, les conséquences d'un tel programme de santé publique sur l'environnement et la qualité de l'eau leur semblent trop importantes pour prendre le risque de l'imposer. « *Si le fluor est en soi un produit toxique, rappellent les groupes écologistes, comment pourrait-il n'avoir aucun effet sur l'environnement et la santé des gens ?* »

D'après Christopher Bryson, auteur du livre *The Fluoride Deception*, la fluoration de l'eau potable apparaît aux États-Unis alors que l'industrie de l'aluminium fait face à des problèmes de pollution environnementale (*Fluoride Action Network*, 2004). Pour y remédier, l'industrie propose alors de récupérer ses déchets toxiques pour en faire un produit de protection contre la carie dentaire. Depuis ce jour, la fluoration de l'eau représente un sujet de controverse et de débat. Au Canada, 40 % de la population boit de l'eau fluorée, alors qu'aux États-Unis, c'est bien davantage, soit 55 % de la population ; au Québec, seulement 6,6 % de la population en consomme (Proulx, 2007). Comment expliquer cette particularité québécoise dans le continent nord-américain ? La vigueur de la lutte contre la fluoration de l'eau représente possiblement une partie de la réponse. Cette opposition devenue récurrente, les opposants semblent déterminés à aller au bout de leur revendication, c'est-à-dire obtenir l'arrêt de cette mesure, malgré l'avis contraire de plusieurs responsables de la santé publique.

Bien des luttes semblables se déroulent ailleurs dans le monde. À Québec, le Front commun pour une eau saine (FCES) souhaite mener ses actions sur les plans international, national et municipal. La présente monographie s'intéresse à la lutte pour l'arrêt de la fluoration de l'eau qui se déroule à Québec de novembre 2003 à avril 2007. Le lecteur prendra connaissance du milieu où elle se déploie, des intérêts en cause et des enjeux qui y sont reliés. De plus, il comprendra les situations relatives à l'émergence de la lutte, à son développement et à son dénouement. Enfin, il pourra saisir les éléments d'évaluation de la lutte au regard des gains réalisés et examiner les pistes de renouvellement proposées.

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Afin de réaliser cette monographie, l'auteure a recueilli des informations à partir de sources documentaires et d'entrevues auprès de militants du groupe en lutte.

1.1. Les sources documentaires

Les informations de nature documentaire proviennent de plusieurs sites Internet tels que :

- Action Fluor Québec (AFQ) du FCES
- Amis de la Terre de Québec
- Santé publique du Canada
- Presse libre internationale
- Académie de dentiste biocompatible du Québec
- *Fluoride Action Network*
- Conspiration.ca, Néobiblio – Le blog
- Ville de Québec
- Québec-Hebdo
- Statistique Canada
- Santé publique de Montréal
- Radio-Canada

Par ailleurs, des articles parus dans les journaux *Le Soleil*, *Droit de parole* et le *Journal des Amis de la terre de Québec* (ATQ) offrent également de l'information utile à la présente monographie.

1.2. Les entrevues

L'auteure a fait des entrevues avec des personnes impliquées de près dans la lutte. Ces entrevues complètent la cueillette d'informations réalisée dans les documents écrits et facilitent la compréhension de la lutte, permettant de faire des liens entre plusieurs événements. Les personnes interviewées proviennent de deux organisations, soit l'ACMQVQ (une entrevue d'une heure et une autre d'une heure et demie) et les ATQ (trois personnes rencontrées dont une personne salariée et deux militants).

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE

L'opposition à la fluoration de l'eau potable existe sur la planète depuis plus de 50 ans (Proulx, 2007) et à Québec, elle reprend en 2003. La période retenue pour cette monographie débute donc en novembre 2003 et se termine en avril 2007. La ville a connu d'autres périodes de conflits autour de cette question, comme nous le verrons dans ce chapitre. Au cours de chacune de ces périodes, le débat autour de la question de la fluoration semble s'être cristallisé en deux camps bien distincts soit les « anti-fluor » et les « pro-fluor ». Pour mettre en perspective la période la plus récente de ce conflit, le chapitre s'intéresse à la présentation du milieu où évolue la lutte, à la chronologie des événements, aux acteurs en présence, aux intérêts en cause et aux enjeux.

2.1. Le milieu géographique : la Ville de Québec

Cette première partie tracera un portrait du milieu où se déroule la lutte ainsi que certaines de ses caractéristiques, telles que son histoire générale et un survol de l'histoire de la fluoration à Québec. Il sera aussi question du portrait de sa population et de son développement social et économique.

2.1.1. *Aperçu historique de la fluoration de l'eau à Québec*

Au moment d'écrire cette monographie (en 2008), Québec fête ses 400 ans. À l'époque de sa création en 1608, l'activité économique se déroule surtout en basse-ville¹, alors que les centres administratifs et religieux se situent en haute-ville. Déjà en 1830, le contraste entre la basse-ville ouvrière et la vie des riches marchands situés principalement en haute-ville est marqué. D'après des données statistiques sur la ville, la différence économique entre la haute-ville et la basse-ville est encore présente aujourd'hui.

Au début des années 1900, Québec développe ses infrastructures de transport, en particulier le pont de Québec, le chemin de fer et le réseau routier. Selon le site Internet de la Ville de Québec, ces infrastructures permettent à la ville de devenir un centre industriel en importance au Canada. La population urbaine fait plus que doubler en 30 ans, en raison de la migration rurale vers la

¹ À l'instar de bien d'autres villes, il existe à Québec deux zones géographiques auxquelles on peut associer des classes sociales différentes, soit la «basse-ville» (au pied de la falaise du Cap Diamant) et la «haute-ville» (en haut de la falaise). On retrouve en basse-ville les anciens quartiers ouvriers où résident les descendants de la main-d'œuvre des chantiers navals des 18^e et 19^e siècles, et celle des industries manufacturières du début du 20^e siècle. Le développement des banlieues, l'attrait exercé par celles-ci sur les activités commerciales et la tertiarisation de l'économie ont laissé en plan une population relativement peu scolarisée et souvent sans emploi, qui a toutefois pu développer un solide réseau d'associations.

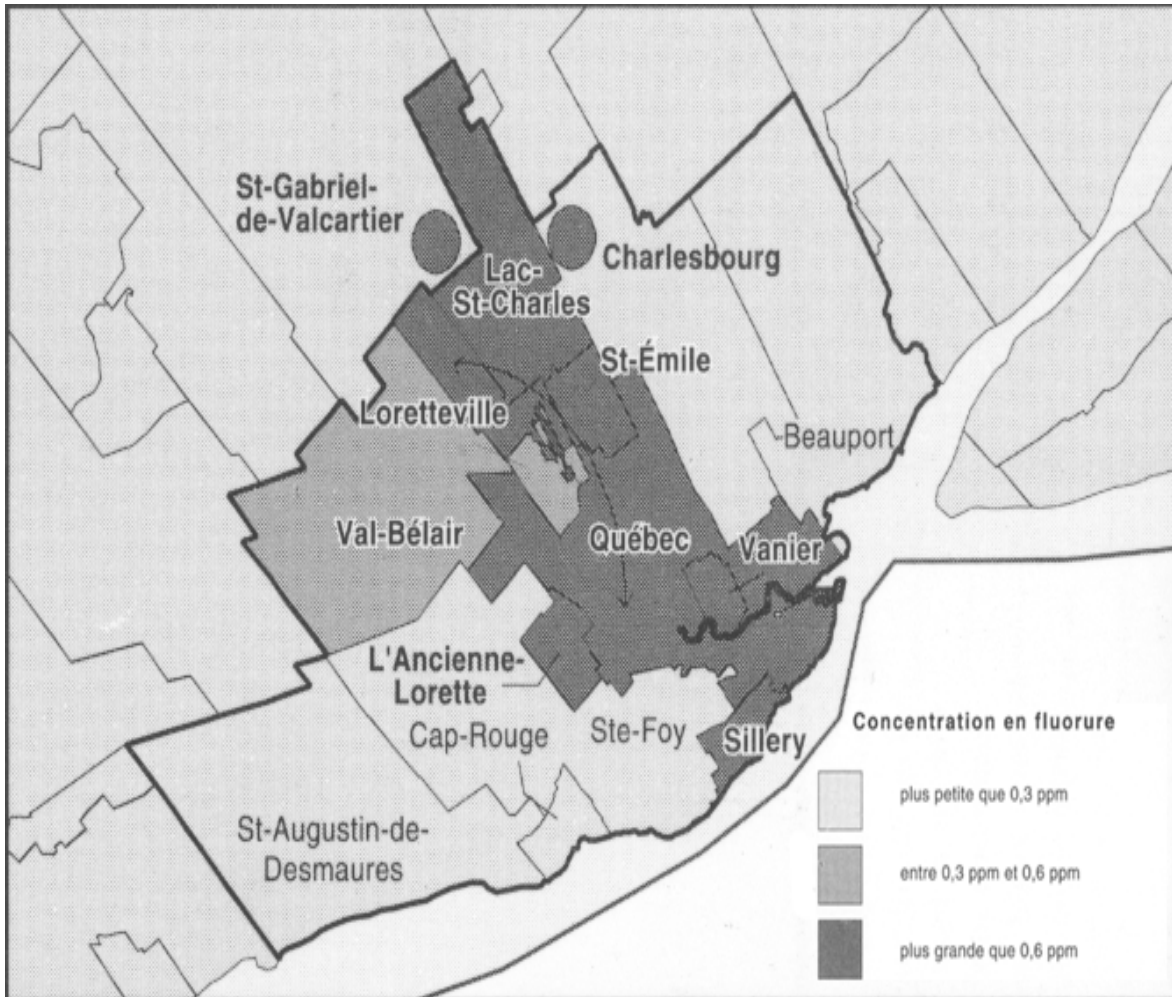
ville et des premières fusions municipales. Le transport collectif (dit '*tramway*') favorise l'apparition du phénomène de banlieue : les gens travaillent à la ville mais demeurent dans les villages voisins.

De 1945 à 2008, l'économie de Québec se transforme, compte de moins en moins sur l'industrie et davantage sur les services (finance, assurances, commerce). La Révolution tranquille et le développement de l'État québécois accélèrent ce phénomène à Québec en favorisant l'accroissement de la fonction publique. Le secteur touristique connaît également une croissance importante. Avec la crise économique des années 1980, Québec diversifie son économie et ouvre ses portes aux nouvelles technologies. Jadis réputé pour avoir connu un déclin, suite à sa désindustrialisation à partir des années 1950, le quartier Saint-Roch témoigne d'ailleurs de ces changements. Il devient l'hôte de ces nouvelles entreprises qui modernisent les emplacements des industries défuntes et qui côtoient les zones marquées par la pauvreté et le vieillissement de ses infrastructures.

En 1972, Québec amorce la fluoration de son eau de consommation pour la première fois (Desbiens, s.d.). Par la suite, selon les archives de Radio-Canada, la municipalité cesse la fluoration en 1982 en raison de problèmes mécaniques à l'usine d'épuration des eaux. Puis, elle en reprend le traitement le 15 septembre 1986. Depuis, les arrondissements de l'ancienne ville de Québec, illustrés en gris foncé sur la carte 1, fluorent l'eau potable.

La fluoration de l'eau à Québec s'inscrit dans un contexte plus large. D'après François Desbiens, directeur de la DSP : « il se fait de la fluoration de l'eau au Québec depuis 1955 » (s.d., p.1). Cette mesure de santé publique débute dans un contexte marqué par la controverse. En effet, en 1973, un projet de loi provinciale prônant la fluoration de l'eau est retiré devant la contestation menée par des groupes de citoyens (Conseil consultatif de l'environnement, 1987). En 1975, le gouvernement du Québec modifie la Loi sur la protection de la santé publique pour obliger la fluoration de l'eau potable dans les municipalités ayant une usine de filtration. Ces dernières doivent se plier à cette exigence au plus tard le 1^{er} janvier 1977 (Conseil consultatif de l'environnement, 1987).

CARTE 1
Concentration en fluorure dans l'eau
des réseaux d'aqueduc de la région de Québec (région 03)



Source : Desbiens, 2007

Alors que l'amendement à la Loi doit prendre effet en 1977, des représentants des Services de protection de l'environnement (SPE) émettent « des doutes sur l'innocuité de la fluoration » (Conseil consultatif de l'environnement, 1987, p. 8). Des pourparlers se tiennent entre les représentants du ministère des Affaires sociales et ceux des SPE et ils annulent la mise en vigueur de la Loi. Les municipalités deviennent alors libres de fluorer ou non leur eau de consommation et le gouvernement provincial propose d'en assumer les frais. Au cours des années suivantes, les ministères et les agences concernés par cette question entretiennent des rapports tendus à cause de leurs points de vue divergents sur cette mesure de santé publique (Conseil consultatif de l'environnement, 1987). Le débat oppose le principe de la « protection de la santé » à celui de la « défense de l'environnement ».

En 1983, deux organismes écologistes, situés dans deux régions différentes du Québec, demandent au Conseil consultatif de l'environnement du Québec des avis similaires sur la fluoration. En 1986, une demande faite par une citoyenne au Conseil s'ajoute. Ce dernier reconnaît dans son *Avis sur la fluoration des eaux de consommation au Québec* que « les fluorures ont suscité de nombreuses craintes et demeurent encore controversés en dépit des multiples travaux scientifiques effectués. Depuis ses débuts, le débat a pris une tournure passionnelle entre les tenants de la fluoration et ceux qui trouvent des raisons de s'y opposer » (1987, p. 6). En 1988, la discussion se poursuit lors des audiences publiques sur la fluoration de l'eau potable qui se tiennent à Montréal. On constate que tant chez la population que parmi les experts, cette mesure suscite la controverse. Certains l'approuvent alors que d'autres y résistent.

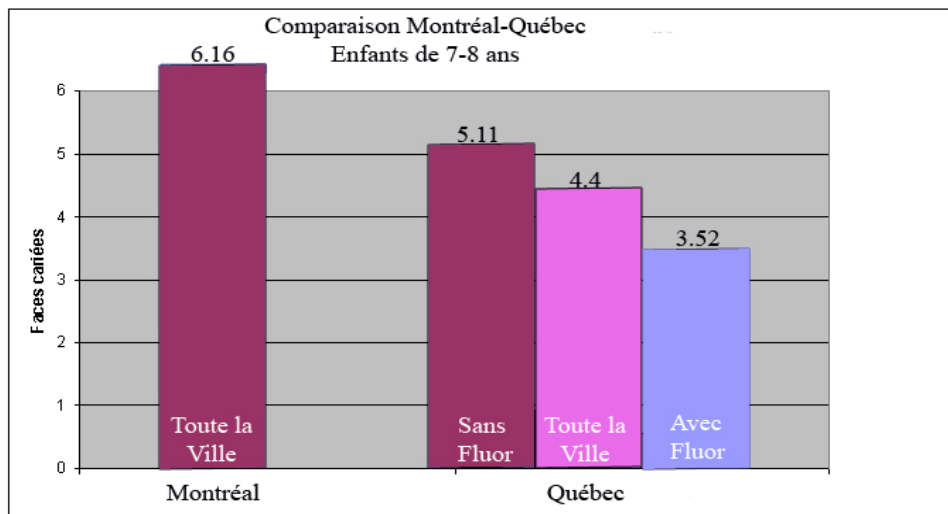
À Québec, en novembre 2003, l'Association de citoyens pour le maintien de la qualité de vie à Québec (ACMQVQ) et le D^f Louis Gauthier font des pressions auprès des élus pour que la Ville cesse la fluoration de l'eau. En 2005, la Ville s'apprête à y mettre fin, mais l'élection municipale retarde sa décision. En avril 2007, le conseil municipal adopte une résolution pour demander au gouvernement du Québec de statuer, avant le 1^{er} avril 2008, sur l'obligation des municipalités de fluorer leur eau, sans quoi la Ville abandonnera cette pratique.

2.1.2. Un portrait en quelques chiffres

La ville de Québec et la plupart de ses banlieues fusionnent en 2002. Avant cette fusion, elle compte 492 937 habitants (Ville de Québec, 2007). Selon le dernier recensement de Statistique Canada de 2006, Québec compte 715 515 résidents (Statistique Canada, 2007). De ce nombre, 84,9 % sont âgés de 15 ans et plus. Les enfants de 0 à 4 ans représentent 4,7 % de la population et ceux âgés de 5 à 14 ans représentent 10,4 %. L'âge médian est de 41,7 ans (Statistique Canada, 2007). Selon le directeur de la DSP, M. François Desbiens, 237 387 résidents de Québec boivent de l'eau fluorée, ce qui correspond à environ 1 résident sur 3. D'après les résultats d'une étude

rapportée par M. Desbiens, lors d'une conférence donnée le 1^{er} mars 2007 au conseil municipal, les enfants âgés de 7 et 8 ans qui boivent de l'eau fluorée à Québec affichent une meilleure santé dentaire. Leurs dents présentent moins de surfaces cariées que les autres enfants de Québec et de Montréal (voir tableau 1).

TABLEAU 1
Nombre de faces dentaires cariées chez les enfants
de 7 et 8 ans à Montréal et à Québec.



Source : Desbiens, 2007

Par ailleurs, la Ville dénombre 200 955 familles sur son territoire, dont près de 16 % sont monoparentales (Statistique Canada, 2007). La taille moyenne des familles est de 2,2 personnes. Québec tente d'en attirer sur son territoire en faisant la promotion, sur son site Internet, du faible coût des maisons et de la qualité de vie qu'on y retrouve. Cependant, tous les quartiers de Québec ne présentent pas les mêmes standards car, dans certains quartiers centraux, la pauvreté s'avère importante, alors que dans les banlieues, les ménages sont plutôt prospères (Proulx, 2007).

Sur le plan économique, en novembre 2007, la région de Québec se porte très bien. Selon Statistique Canada, le chômage se situe au plus bas niveau de toute la province avec un taux de 4,4 % alors qu'un an plus tôt, il était de 5,5 %. De même, dans l'édition du journal *Le Soleil* du 13 décembre 2007, la journaliste Patricia Cloutier rapporte l'excellent positionnement de Québec

dans un classement pancanadien des villes les plus attirantes du pays. Québec arrive 11^e au classement des villes canadiennes et elle se classe première parmi les villes québécoises, notamment en raison de sa forte économie.

2.2. Chronologie des évènements de la lutte

Selon François Proulx, directeur de la Division des laboratoires au Service de l'environnement à la Ville de Québec, la problématique de la fluoration refait surface lors des fusions municipales en raison des interconnexions du réseau d'aqueduc (2007). Depuis les fusions, les eaux des anciennes villes qui ne sont pas fluorées entrent en contact avec l'eau fluorée de l'ancienne ville de Québec. Les élus municipaux doivent alors décider d'étendre la fluoration de l'eau potable aux banlieues.

C'est dans ce contexte que le conflit entre les « anti-fluor » et « pro-fluor » se déploie. Voici donc la chronologie des évènements marquants de ce conflit.

<i>Chronologie des événements marquant le conflit</i>	
<i>novembre 2003</i>	L'ACMQVQ et le D ^r Louis Gauthier, de l'Association de médecine dentaire holistique du Québec (AMDHQ), demandent à la Ville « la fin de la fluoration de l'eau potable à Québec » (Beaulieu, 2007). L'ACMQVQ envoie cette demande à Ann Bourget, qui est conseillère municipale associée au Comité exécutif et responsable du dossier environnement à la Ville de Québec. Mme Bourget propose la création d'un comité pour étudier l'état de la situation en réponse à la demande faite par les citoyens.
<i>janvier 2004</i>	Le comité d'étude se forme et invite différents acteurs concernés par la fluoration de l'eau à Québec. Selon une militante, le comité est alors majoritairement favorable à la fluoration.
<i>mai 2004</i>	La DSP envoie une lettre au comité d'étude sur la fluoration de l'eau pour le sensibiliser à l'importance de fluorer l'eau potable en vertu des bienfaits sur la santé dentaire de la population. La DSP met ce même avis sur son site internet par la suite.
<i>juin 2004</i>	François Proulx, de la Ville, dépose le rapport du comité. Il y recommande l'arrêt de la fluoration étant donné les incertitudes concernant les impacts de la fluoration.
<i>février 2005</i>	Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services Sociaux, presse les élus de Québec d'étendre la fluoration.
<i>automne 2005</i>	Philippe Couillard demande aux municipalités de fluorer leurs eaux de consommation (AFQ, 2007) et l'aspirant à la mairie de Montréal, Pierre Bourque, se positionne en faveur de la fluoration lors de cette campagne

	<p>électorale (Gravel et Corriveau, 2005).</p> <p>Ces évènements contribuent à la publication dans les journaux de plusieurs articles écrits par des scientifiques pour dénoncer la fluoration.</p> <p>L'AMDHQ, les ATQ et l'<i>International Academy of Oral Medicine and Toxicology</i> (IAOMT) se positionnent officiellement contre la fluoration.</p> <p>L'IAOMT envoie une lettre à M. Philippe Couillard lui confirmant que, selon elle : « la fluoration de l'eau constitue une mesure de santé publique désuète et inefficace pour réduire la carie dentaire — en plus d'être non sécuritaire et d'aller à l'encontre des principes d'éthique médicale » (AFQ, 2007).</p>
novembre 2005	<p>Élection de la mairesse Andrée Boucher à Québec qui se dit en faveur de la fluoration, mais doit considérer qu'elle gouverne en contexte minoritaire, le Renouveau Municipal de Québec (RMQ) remportant la majorité des sièges.</p> <p>Le rapport du comité sur l'état de la fluoration de l'eau à Québec « tombe dans l'oubli » d'après des militants.</p>
printemps 2006	<p>L'ACMQVQ met en ligne un dépliant téléchargeable sur sa plateforme Internet « Action Fluor Québec (AFQ) », qui explique pourquoi les citoyens devraient s'opposer à la fluorisation de l'eau.</p> <p>Mise à la disposition de la population du <i>Livre Rouge</i> sur le site internet de l'AFQ, un rapport écrit en 1975 par le Comité aviseur sur la fluoration des eaux et commandé par le ministère de l'Environnement. Il recommande la suspension de cette pratique (AFQ, 2007). Il suggère d'attendre une évaluation complète des incidences de la fluoration sur la qualité de l'environnement et de la santé publique.</p> <p>Le dépliant de l'AMDHQ, « Du fluor dans l'eau ? 1, 2, 3 : Non merci ! », se retrouve sur le site internet de la coalition (AFQ, 2007).</p> <p>Les comités « Eau » des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Montcalm se joignent au comité « Eau » des ATQ pour organiser une conférence sur la fluoration de l'eau donnée par l'ACMQVQ et le D^r Louis Gauthier.</p>
mai 2006	<p>Le Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012 est publié et préconise la fluoration de l'eau pour répondre à l'objectif de réduire de 40 % le nombre moyen de faces dentaires cariées, absentes ou obstruées, chez les jeunes de moins de 18 ans (Laporte, 2006).</p>
automne 2006	<p>L'ACMQVQ amorce une tournée des conseils de quartier, afin de solliciter l'appui des décideurs pour l'arrêt de la fluoration. À ce moment, l'association croit que les conseils de quartier ont un pouvoir décisionnel sur la politique municipale. Les conseils de quartier de Duberger/Les Saules, Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste, Val-Bélair ainsi que Loretteville/Neufchâtel/Lac-Saint-Charles acceptent d'entendre l'argumentaire de l'association. Le conseil de quartier de Saint-Roch soutient les efforts de l'ACMQVQ en envoyant à la Ville une lettre d'appui au travail de la coalition.</p>

<i>novembre 2006</i>	<p>Création du FCES par l'ACMQVQ et les ATQ. Les deux associations décident de s'unir dans cette lutte pour favoriser les chances de réussite par la mise en commun de leur expertise. Le FCES organise la campagne « Stop-fluoration » (ATQ, 2007).</p> <p>Alliance du FCES avec plusieurs organismes, afin d'en faire un mouvement représentatif sur le plan provincial.</p>
<i>janvier 2007</i>	<p>Le FCES envoie une lettre à la Ville pour demander la cessation de la fluoration en honneur à la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2007. Il fait une demande d'accès à l'information pour obtenir le rapport écrit en 2004 par le comité mis en place par la Ville, pour étudier le dossier de la fluoration de l'eau potable.</p> <p>Gilles Parent envoie une lettre au MSSS et demande d'émettre une mise en garde publique aux parents de nourrissons pour qu'ils n'emploient plus d'eau fluorée dans les préparations de lait maternisé.</p> <p>Le FCES entreprend une période de sensibilisation des journalistes afin d'amener le débat sur la place publique et d'occuper un espace dans les médias.</p>
<i>1^{er} mars 2007</i>	<p>Sans donner suite à la demande d'accès à l'information du FCES, la Ville commande la tenue d'un comité plénier à propos de la fluoration. Deux experts (un de la DSP et un de la Ville) présentent leur exposé aux élus municipaux.</p>
<i>22 mars 2007</i>	<p>Le FCES organise une conférence de presse pour informer la population des dangers du fluor et pour remettre aux journalistes le rapport du comité de juin 2004. Le FCES obtient une copie par l'intermédiaire d'un participant au comité. Selon la coalition, la conférence de presse représente un moyen pour réagir aux déclarations de la DSP, qu'elle considère mensongères, et pour dénoncer l'inertie de la Ville dans ce dossier.</p> <p>Suite à la conférence de presse, une trentaine de militants se déplacent jusqu'au conseil municipal pour remettre à la mairesse Andrée Boucher le livre <i>La fluoration : autopsie d'une erreur scientifique</i> (ATQ, 2008). C'est aussi en l'honneur de la journée mondiale de l'eau que le FCES organise cette marche. Il souhaite rappeler aux élus municipaux que le droit d'accès à une eau potable saine pour tous doit être reconnu et qu'il faut arrêter la fluoration de l'eau à Québec (AFQ, 2007).</p>
<i>27 mars 2007</i>	<p>La DSP envoie une lettre au conseil municipal pour réfuter les propos de la coalition qui est de plus en plus présente dans les médias et pour éclairer le conseil quant à la décision à prendre sur la fluoration éventuelle de l'ensemble du territoire de la ville.</p>
<i>avril 2007</i>	<p>Les journaux sont les lieux d'échanges entre les opposants et les promoteurs de la fluoration.</p> <p>Le FCES utilise les médias pour amener le débat sur la place publique. Il remplit les sections « opinions » et « courrier des lecteurs » des journaux.</p>

16 avril 2007	La Ville adopte la motion du RMQ pour l'arrêt de la fluoration à compter d'avril 2008, à moins que le gouvernement du Québec n'oblige les municipalités à la poursuivre.
----------------------	--

2.3. Les acteurs en présence

Au cours de cette lutte, divers acteurs rivalisent dans les journaux et lors des séances publiques du conseil municipal. Deux groupes se définissent clairement soit le groupe en lutte et ses opposants. Il pourrait s'agir, en d'autres mots, des « anti-fluor » et des « pro-fluor ». Un regard sera ici porté sur le groupe en lutte et, dans un deuxième temps sur ses adversaires.

2.3.1. Le groupe en lutte

Cette partie présente en détails le groupe en lutte, qui est constitué de plusieurs ensembles de personnes dont l'engagement est différencié. La coalition est composée de militants qui investissent une partie importante de leur énergie et de leur temps de mobilisation dans la lutte. En ce sens, elle constitue le noyau de la lutte. La base sociale regroupe les personnes qui peuvent profiter des résultats de la lutte. En ce qui concerne les alliés, il s'agit de personnes qui ne sont pas directement concernées par la lutte, mais qui appuient la coalition par un appui et une action ciblée et ponctuelle. Pour leur part, les sympathisants se montrent favorables à la coalition, sans y contribuer directement et sans qu'ils puissent en bénéficier éventuellement. Enfin, les spectateurs représentent ceux qui observent la lutte sans prendre position.

Cette rubrique présente donc ces différents acteurs.

La coalition	L'ACMQVQ initie la lutte en novembre 2003. Elle se définit comme une association à but non lucratif, dont les objectifs sont de promouvoir le maintien des conditions assurant la qualité de vie à Québec, de prévenir la mise en place d'activités agricoles, industrielles, commerciales et municipales pouvant affecter la qualité de l'eau, de l'air, du sol et la santé des citoyens, et d'assurer la surveillance d'activités susceptibles de détériorer leur qualité de vie. Pour favoriser le succès de la lutte, l'ACMQVQ s'associe, en 2006, aux ATQ qui se donnent pour mission de construire collectivement une société écologiste. Ils soutiennent « les citoyens dans leur démarche de réflexion, d'éducation, de défense collective des droits et de développement d'alternatives réalistes et concrètes aux modèles technologiques actuels » (ATQ, 2007b). Sous le chapeau du FCES, l'ACMQVQ et les ATQ
---------------------	---

	<p>mobilisent les militants pour la lutte. Le FCES compte plusieurs membres qui apportent leur appui à la lutte, et ce, en tant qu'alliés.</p>
<i>La base sociale</i>	<p>Dans la lutte contre la fluoration de l'eau à Québec, la population de la nouvelle ville de Québec représente la base sociale. D'après certains militants, leurs actions profitent à tous les citoyens indépendamment de leur préoccupation concernant le fluor. En 2003, la base sociale correspond à la population de l'ancienne ville. Cependant, puisque la Ville envisage d'étendre la fluoration à l'ensemble du nouveau territoire, la base sociale s'élargit et englobe les populations des anciennes banlieues.</p>
<i>Les alliés</i>	<p>Les membres du FCES (l'AMDHQ, l'Association des diplômés en naturopathie du Québec, l'AQCME, l'Association pour la santé environnementale, les hypersensibilités et les allergies du Québec, le Conseil régional de l'environnement – Capitale-Nationale (CRE), la Ligue des droits et libertés de Québec, le Réseau du Forum social Québec – Chaudière-Appalaches (REPAC), le D^r Pierre-Jean Morin, Ph. D. en médecine expérimentale, M. Gilles Parent, Me J. R. Graham, membre du Barreau de l'État du Minnesota et Mireille Guay, Ph. D. en chimie organique) participent à la lutte en tant qu'alliés ponctuels lors d'événements publics, lors de publications dans les journaux et autres événements. Ils donnent leur appui en tant que membre de la coalition.</p> <p>Le RMQ et sa chef, Ann Bourget, s'opposent à la fluoration de l'eau. Le RMQ, majoritaire au conseil municipal, initie le positionnement de la ville dans ce dossier en proposant une motion pour l'arrêt de la fluoration. Le RMQ représente un allié politique important pour la coalition.</p> <p>Le responsable du comité d'étude sur l'état de la situation de la fluoration qui est également un fonctionnaire municipal, devient un allié pour la coalition en présentant des conclusions favorables à l'arrêt de la fluoration de l'eau dans le rapport du comité d'étude de 2004.</p>
<i>Les sympathisants</i>	<p>Au cours de cette lutte, plusieurs sympathisants se manifestent. Des sites Internet d'information alternative comme <i>La Presse Libre Internationale</i>, <i>Conspiration.ca</i> et <i>Fluoride Action Network</i> soutiennent la lutte par la diffusion d'information défavorable à la fluoration.</p> <p>Aussi, divers experts du Québec, de l'Ontario et des États-Unis soutiennent la lutte en écrivant des articles dans les journaux québécois. Il s'agit, entre autres, du D^r Jean-Marc Brunet, naturaliste de la région de la Mauricie, du D^r Pierre Larose, rattaché</p>

	à l'Hôpital Charles-Lemoyne de Montréal, du D ^r Arvid Carlsson, prix Nobel de médecine/physiologie et rattaché au Département de pharmacologie de l'Université de Göteborg, Suède, du D ^r Hardy Limeback, professeur associé et directeur du département de la prévention dentaire, Université de Toronto, et de Paul Connett, Ph. D., professeur de chimie à l'Université de St. Lawrence, New-York. Le rayonnement de leurs articles et de leur opinion apporte un appui à la coalition dans son effort de sensibilisation de la population à la fluoration de l'eau.
<i>Les spectateurs</i>	La majorité de la base sociale qu'est la population du Québec reste à l'écart de la lutte menée à Québec. La population démontre peu d'intérêt à se mobiliser pour cette lutte et demeure spectatrice du débat entre « pro-fluor » et « anti-fluor ».

2.3.2. *L'opposition*

Les acteurs favorables à la fluoration de l'eau proviennent de différents horizons. On retrouve d'abord les instances publiques en matière de santé, tels la DSP, le MSSS et le ministre Philippe Couillard. Puis, on peut considérer la mairesse Andrée Boucher comme une opposante à la lutte, puisqu'elle souhaite étendre la fluoration à l'ensemble du territoire de la nouvelle ville. Son pouvoir de décision fait d'elle une actrice incontournable dans cette lutte. Quoiqu'il en soit, d'après nos entrevues, la coalition perçoit la ville comme une instance à influencer.

Peu présentes dans le discours de la coalition, les associations de dentistes et l'industrie jouent un rôle de lobby auprès des gouvernements. Les associations de dentistes favorisent l'utilisation du fluor dans le traitement de la carie. Les industries reçoivent occasionnellement les foudres des militants qui les considèrent à l'origine du problème, car elles mettent en marché le fluor. Bien que ces deux catégories d'adversaires ne se retrouvent pas sur la ligne de front et ne participent pas publiquement au débat, ils s'opposent néanmoins à la coalition.

2.4. Les intérêts des acteurs

Les intérêts des acteurs guident leurs actions et leur positionnement dans la lutte. Le tableau 2 présente une synthèse des intérêts des différents acteurs concernés par la lutte.

TABLEAU 2
Intérêts en cause dans la lutte contre la fluoration de l'eau

		INTÉRÊTS			
ACTEURS	<i>Économiques</i>	<i>Politiques</i>	<i>Idéologiques</i>	<i>Individuels</i>	
FCES (ATQ, ACMQVQ et les membres)	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'environnement par rapport à l'ajout de fluor dans l'écosystème. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui de la population. Influence auprès des décideurs politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'eau et santé des gens. 	<ul style="list-style-type: none"> Liberté de choix de la population face à l'ingestion de fluor. 	
RMQ et Ann Bourget		<ul style="list-style-type: none"> Popularité dans la population de Québec et auprès de la base électorale du RMQ. Importance que le municipal ne remplace pas le provincial dans les champs de compétence de la santé publique. 	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Élection à la mairie de Québec. 	
MSSS	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des coûts reliés aux traitements des caries dentaires dans un contexte de déficit zéro. Mise en place d'un programme universel. 	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration du travail fait par le MSSS pour le bien-être de la population. Préoccupation pour toutes les couches de la société. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévention de la carie dentaire chez les populations à faibles revenus. 		
DSP	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux exigences du financement du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux orientations du MSSS par rapport à la santé dentaire. Confiance de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévention de la carie dentaire chez les populations à faibles revenus. 		

INTÉRÊTS				
ACTEURS	<i>Économiques</i>	<i>Politiques</i>	<i>Idéologiques</i>	<i>Individuels</i>
Ville de Québec : Mairesse Andrée Boucher		<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration à la population que la Ville met en place des moyens pour augmenter la qualité de vie des citoyens. • Réélection à la mairie. • Importance du palier municipal dans la définition des politiques publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilité aux solutions techniques et peu coûteuses à l'égard d'un problème de santé publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Popularité dans la population.
Les industries	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des ventes du fluor. 	<ul style="list-style-type: none"> • Image de l'industrie positive puisque leurs résidus toxiques sont perçus comme aidant la santé des populations. 		
Association dentaire canadienne et Ordre des dentistes du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'intérêt pour l'hygiène dentaire et transition vers le traitement esthétique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorité professionnelle dans la population. • Interlocuteur reconnu par le gouvernement lors d'établissement de politiques sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la prévention pour l'hygiène dentaire. • Sensibilité aux solutions techniques et peu coûteuses à l'égard d'un problème de santé publique. 	

2.5. Les enjeux

La lutte pour l'arrêt de la fluoration de l'eau à Québec soulève quatre enjeux principaux. Le premier relève du type de solution apporté au problème de santé publique que sont la carie dentaire et la santé buccale en général. Le deuxième concerne les effets possibles sur l'environnement. Le libre choix des citoyens face à une mesure de santé publique de prévention constitue le troisième enjeu. Le quatrième enjeu a trait à l'influence que les différents acteurs peuvent avoir sur les mécanismes de décision dans les politiques publiques de santé.

Premièrement, l'enjeu de la santé publique prend une place centrale dans cette lutte, spécialement par rapport au type de solution apportée pour résoudre le problème de santé publique qu'est la carie. Cela explique pourquoi la coalition présente les acteurs, comme le MSSS et la DSP, comme leur adversaire. Selon les représentants de la santé publique, la santé dentaire des Québécois est déficiente. Le MSSS propose la fluoration de l'eau pour l'améliorer, car il estime qu'il s'agit de la mesure la plus efficace, la moins coûteuse et qui fait abstraction des différences entre les couches sociales.

D'après la coalition, les gens défavorisés ont davantage de carie parce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer les soins dentaires nécessaires et qu'ils n'ont pas de bonnes habitudes d'hygiène dentaire (Paquette, 2005). Elle prône la mise en place de mesures précises qui correspondent aux besoins de la population cible. Par exemple, l'AMDHQ écrit dans son dépliant d'information : « Nous sommes d'avis que les sommes d'argent devant servir à cette mesure seraient mieux investies à rembourser les scellants dentaires de puits et fissures des dents des jeunes Québécois et à éduquer les parents dans les milieux où les taux de carie sont plus élevés ». Au contraire, les instances publiques préconisent une mesure globale qu'est la fluoration de l'eau, car elle permet de rejoindre la population entière sans faire de discrimination. Santé publique de Montréal (2005) écrit sur son site que : « la fluoration représente un puissant outil à utiliser dans les efforts des Québécois visant à éliminer les disparités de la santé qui existent dans les différentes couches de notre société. » Pour sa part, le FCES soutient que les programmes de prévention et de gratuité des visites chez le dentiste pour les enfants favorisent de meilleurs résultats sur la santé des dents des enfants.

Également, l'ACMQVQ développe une analyse holistique des répercussions de la fluoration de l'eau sur la santé publique. Elle avance que des effets secondaires suite à l'ingestion de fluor sont notés dans plusieurs études scientifiques. La validité du fluor comme agent protecteur contre la carie est mise en doute par certains auteurs. De plus, le FCES publicise la position de l'AMDHQ qui stipule que :

À notre avis, la fluoration est un programme de santé dentaire plus qu'imparfait dont on tente de cacher les méfaits par une vaste campagne de masquage. Le temps est venu pour nous de rejeter cette politique de santé publique déçue et adopter l'approche européenne : l'éducation en matière de santé dentaire et l'usage de scellant pour tous afin de prévenir la carie dentaire, sans la médication massive par l'eau potable. L'eau devrait être bonne à boire pour tous. (Duquet, 2005 - tiré de : AFQ, 2007).

D'autre part, les politiques sociales ainsi que les programmes qui en découlent sont intimement liés aux intérêts financiers du gouvernement. Ces impératifs influencent les moyens pris pour enrayer la carie dentaire dans les milieux défavorisés. Pour le MSSS, la fluorisation de l'eau correspond au moyen le plus économique de traiter la carie dentaire, puisqu'elle prévient son apparition et inhibe les complications d'une mauvaise santé dentaire pouvant s'y rattacher. Ce moyen économique de contrer la carie s'harmonise bien au contexte de *déficit zéro* qui afflige la gestion des programmes sociaux depuis les années 1990. Il s'agit pour le gouvernement d'une mesure rentable et universelle qui s'inscrit dans les fondements des programmes sociaux du système de santé et de services sociaux.

La coalition s'interroge sur le faible coût de la fluoration de l'eau. Bien que moins présents dans le discours de la lutte à Québec, les militants soulèvent que les intérêts économiques et politiques de l'industrie guident possiblement cette dernière à rendre accessible à faible coût le fluor, afin de conserver une bonne image et de s'assurer la vente de son produit. D'après certaines militantes, les compagnies trouvent une manière de récupérer leurs déchets toxiques, qui polluent grandement l'environnement, en les transformant en un produit utile à la santé publique. De cette manière, les compagnies atténuent leur image de « pollueur ». D'après le FCES, le coût présenté par les instances publiques de la fluoration de l'eau ne reflète pas les coûts réels du traitement préventif au fluor, si tel était le cas. Ceux relatifs à d'éventuels problèmes de santé physique dus à l'ingestion de fluor ne sont pas abordés par les instances publiques. Elles ne prennent pas en compte les coûts des effets secondaires possibles, de sorte qu'il n'y a pas de véritable comparaison avec les coûts d'autres programmes préventifs. Les visites chez le dentiste semblent coûter plus cher à première vue, mais selon la coalition, l'exercice des coûts devrait être repris en tenant compte des aspects mentionnés plus haut.

Deuxièmement, l'environnement est au cœur des argumentaires des « anti-fluor » et des « pro-fluor », avec toutefois des perspectives bien différentes. D'après le FCES, les instances de santé publique nient les effets possibles du fluor sur l'environnement et elles ignorent les coûts reliés aux dommages environnementaux possibles dus à l'ajout de fluor dans l'écosystème. Les promoteurs de la fluoration prétendent que puisque le fluor est naturellement présent dans l'eau et dans divers produits de consommation, il est non dommageable pour l'environnement. Pour la coalition, l'ajout d'un produit toxique à un écosystème rompt l'équilibre de ce dernier. La

coalition n'accepte pas d'entériner une mesure destinée à la santé dentaire qui endommage l'environnement. Elle prône plutôt la conservation de l'eau potable exempte de produits toxiques. Elle remet en question la pertinence d'ajouter cet élément, car les municipalités déploient beaucoup d'efforts pour assainir leurs eaux de consommation. Pour le FCES, l'ajout de fluor entache la pureté de l'eau, qui est vitale aux êtres humains, et il tente de faire valoir le respect de l'environnement dans le débat qui semble surtout médical et scientifique.

En troisième lieu, la liberté de choix se retrouve au cœur du débat de la fluoration. La coalition dénonce qu'un traitement contre la carie dentaire qui s'adresse à une population spécifique brime la liberté de choix des citoyens. Pour elle, le droit de choisir doit être respecté et doit se refléter dans la mise en place d'une mesure de prévention de la carie. En réponse à la coalition, la DSP de Montréal écrit :

Nous ne devrions donc pas nous questionner si une municipalité québécoise a le droit d'imposer la fluoration de l'eau potable à des gens qui n'en veulent pas. Nous devrions plutôt nous demander si, dans une société démocratique, ceux qui ne sont pas disposés à accepter la fluoration possèdent le droit d'imposer à leurs propres concitoyens : les risques qui sont associés aux diverses maladies de la bouche et des dents ; les coûts monétaires associés aux réparations des dents cariées, les douleurs qui sont associées aux maladies de la bouche ; les expériences désagréables de faire soigner par le dentiste des affections qui sont provoquées par l'absence d'un programme communautaire de fluoration de l'eau. » (Santé publique de Montréal, 2005)

Les instances publiques reconnaissent que la fluoration fait fi de certains droits individuels. Selon elles, le droit collectif prévaut dans cette situation sur les droits individuels. Par contre, le FCES souhaite laisser le choix au citoyen à cause des effets possibles du fluor et de l'absence de consensus scientifique. Ainsi, les citoyens qui désirent prendre du fluor peuvent le faire via les multiples produits de soins dentaires. La coalition réagit à la position de la DSP et dénonce le fait d'utiliser l'eau, produit essentiel à la vie, pour traiter la carie dentaire, indépendamment de l'absence du consentement des citoyens.

En dernier lieu, la mise en place de cette mesure de santé publique remet en question les mécanismes et les pouvoirs décisionnels des institutions. Ainsi, alors qu'il s'agit d'une politique de santé publique qui relève d'un champ de compétence du palier de gouvernement provincial, le pouvoir municipal doit prendre la décision de fluorer l'eau. Le conseil municipal hérite de cette décision en raison de sa responsabilité à fournir l'eau potable à ses citoyens et du fait que le gouvernement provincial ne veut pas obliger les municipalités à fluorer leur eau. En conséquence,

le MSSS n'a pas le pouvoir d'imposer la fluoration et se contente de la promouvoir. Les Villes subissent ainsi la pression du choix à faire.

À l'intérieur du conseil municipal, les différents acteurs perçoivent différemment la nécessité pour la Ville de prendre une décision concernant une mesure de santé publique publicisée par les instances publiques et le gouvernement du Québec lui-même. Ainsi, la mairesse Andrée Boucher demeure sensible à l'importance de trouver une solution adaptée aux problèmes de carie et voit dans la fluoration une solution au problème. Pour elle, le pouvoir municipal peut prendre une décision concernant la fluoration de l'eau. Pour la chef du RMQ, madame Bourget, il revient au gouvernement du Québec de statuer sur l'obligation de fluorer l'eau et non aux municipalités. Le gouvernement provincial campe sa position dans la promotion de la fluoration de l'eau. Les municipalités peuvent ou non imposer à leurs citoyens cette mesure sanitaire et la coalition profite de cette situation pour faire pression sur le pouvoir municipal. Dans ce contexte, le RMQ tire profit de l'ambiguïté des mécanismes décisionnels concernant la fluoration de l'eau en renvoyant la décision au gouvernement provincial. Il évite *ipso facto* de devoir se prononcer clairement en défaveur de la fluoration.

Par ailleurs, la coalition jouit d'une relative accessibilité aux élus municipaux pour tenter d'influencer leur décision. Cette situation lui plait d'autant plus que le groupe perçoit une tendance vers la droite du gouvernement et qu'il reste perplexe quant aux possibilités d'être entendu. Par conséquent, bien qu'il s'agisse d'une décision de santé publique, la coalition estime que l'accessibilité des élus municipaux lui profite.

En conclusion, le choix de la fluoration de l'eau semble politiquement difficile à assumer. Les acteurs politiques cherchent à refiler le problème à d'autres, pour ne pas en payer le coût politique à des élections imprévisibles, dans la mesure où les gouvernements, municipal à Québec et provincial, sont minoritaires. Cette conjoncture particulière influencera l'émergence de la lutte et la mobilisation de la coalition.

3. ÉMERGENCE DE LA LUTTE

Chaque lutte citoyenne comporte ses spécificités qui proviennent entre autres, comme nous venons de le voir, d'un contexte particulier. Il en est de même des événements entourant son émergence qui permettront de comprendre ultérieurement le développement de la lutte. Dans ce chapitre, nous verrons comment s'est produite la prise de conscience du problème, comment on a construit une pensée commune et comment on a constitué une identité collective.

3.1. La situation de désaccord

La lutte contre la fluoration provient d'une situation de désaccord entre un groupe de citoyens et des instances publiques qui gèrent la santé de la population québécoise. Lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACMQVQ, en 2003, une résidente de Québec dénonce la fluoration de son eau potable. Elle demande au CA (conseil d'administration) de l'association de se mobiliser pour convaincre la Ville de cesser l'ajout de fluor à l'eau. Le CA se renseigne sur les dangers de la fluoration et en vient à considérer, à la lumière des informations obtenues, que la fluoration de l'eau est inacceptable. L'association décide aussi d'agir en raison de la célébration de l'*Année internationale de l'eau douce – 2003* et de l'importance de protéger cette ressource.

Selon l'ACMQVQ, le problème réside dans le choix de la mesure mise en place pour prévenir la carie dentaire chez les enfants de la population de Québec. Selon une militante, la fluoration de l'eau ne respecte pas les citoyens et il est aberrant que des villes leur imposent de boire un produit nocif pour leur santé et pour l'environnement. En raison du choix des instances publiques de promouvoir la fluoration de l'eau, les citoyens ressentent de l'indifférence de la part celles-ci quant à leur droit de choisir ce qu'ils ingèrent. Cette mesure universelle ne correspond pas aux besoins de tous et certains citoyens décident de s'unir pour faire reconnaître leur droit. Ils se mobilisent aussi parce qu'ils jugent que c'est leur responsabilité et que « s'ils ne le font pas, personne ne le fera », affirme une personne rencontrée.

Cette mobilisation repose sur un doute sérieux à propos des risques que nie un discours scientifique et politique, et sur un débat idéologique relatif à la santé publique et à l'environnement. Le discours de certains politiciens, scientifiques et producteurs de fluor, affirme que l'eau fluorée est sans danger tant pour la santé des gens que pour l'environnement et qu'elle est le moyen le plus économique de prévenir la carie dentaire chez les jeunes des populations défavorisées. Or, du point de vue de la coalition, ce propos ignore complètement les arguments concernant les problèmes secondaires liés à la fluoration et les limites de ses bienfaits.

Dans cette lutte idéologique et argumentaire, chaque acteur, le groupe en lutte et ses opposants, tente de convaincre la population du bien-fondé de son point de vue. L'ACMQVQ initie une lutte, car elle croit pouvoir faire changer l'orientation de la Ville concernant la fluoration. L'association explique son action en invoquant un danger possible pour la santé des citoyens de Québec. Selon elle, les instances de santé publique et les médias désinforment la population de Québec en niant les dangers de la fluoration. La coalition s'applique donc à informer la population sur les conséquences possibles du fluor dans l'eau potable, mais surtout, à convaincre le pouvoir politique.

3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collective

Pour convaincre la Ville de cesser la fluoration, la coalition développe un discours sur la problématique de la fluoration. Cette élaboration comporte plusieurs étapes et résulte d'un processus colossal de cueillette et d'analyse d'informations. Elle traite plus précisément du résultat de cette démarche ayant permis la construction sociale des schèmes d'interprétation collective de la coalition dans la lutte contre la fluoration de l'eau, que l'on retrouve dans le diagnostic de la situation et le pronostic en vue d'une solution.

3.2.1. *Diagnostic*

La formulation du diagnostic procède en deux temps. L'ACMQVQ en élabore un premier, puis le FCES, un deuxième, en fonction des intérêts et de la lecture des différents groupes qui le composent. Bien que les deux moments présentent des diagnostics différents, le pronostic demeure le même, soit l'arrêt de la fluoration.

Dans une lettre envoyée au conseil municipal en 2003, l'ACMQVQ définit la fluoration de l'eau comme un problème ayant plusieurs facettes (Beaulieu, 2005). Pour cette association, le fluor constitue un produit toxique utilisé dans la composition des bombes chimiques et il ne devrait pas se retrouver dans un produit de consommation aussi essentiel que l'eau (AFQ, 2007b). Pour amplifier le caractère toxique du fluor, voire mortel, l'association signale l'utilisation du fluor dans divers produits, comme les poisons à rat et les pesticides. Elle illustre le danger sur son matériel d'information, par une tête de mort dans un verre d'eau.

L'ACMQVQ croit qu'en 1972, lors de l'entrée en application de la fluoration, il existe peu d'information à propos de ses effets néfastes ou secondaires. La coalition spécifie que des développements en recherche démontrent maintenant qu'il existe des effets secondaires à ce procédé. Le fluor peut signifier des problèmes de santé physique importants, peut causer le

cancer, provoquer des troubles de la glande thyroïde, des troubles osseux et la fluorose dentaire (FCES, 2007a). Elle demande donc aux décideurs d'en tenir compte. Par ailleurs, l'ACMQVQ soutient que l'action bénéfique du fluor sur les dents ne fait pas consensus dans le monde scientifique. L'association inscrit dans son dépliant d'information que « les données officielles du CDC (*Centre for Disease Control*) aux États-Unis démontrent que la fluoration de l'eau constitue un échec lamentable en matière de prévention de la carie dentaire. » (AFQ, 2007b).

D'après la coalition, mettre le fluor dans l'eau, pour en rejeter 99 % dans l'environnement, constitue une source de pollution considérable. Cela nuit directement aux écosystèmes et le fluor s'insère dans la chaîne alimentaire à l'insu de la population, sans qu'elle ne connaisse les conséquences qui en découlent (Beaulieu, 2005). L'ACMQVQ considère le fluor comme un grand pollueur (AFQ, 2007b). D'ailleurs, les industries, qui doivent en disposer au terme de leur production, doivent utiliser des filtres dans leurs cheminées. Le groupe en lutte en conclut que la Ville fluore son eau avec un déchet toxique.

Enfin, l'ACMQVQ prétend que personne (ni les scientifiques, ni les décideurs publics) ne connaît les effets à long terme de l'augmentation de la concentration du fluor dans l'eau et qu'il y a manque d'analyses sérieuses. L'état actuel de la recherche ne permet pas de faire un lien de causalité entre le fluor et la détérioration des milieux aquatiques, les sources de pollutions étant diffuses et les milieux aquatiques, complexes. Cependant, les militants estiment les risques suffisamment importants pour en faire un problème pour l'environnement.

Avec la fondation du FCES, les militants amplifient la première version du schème d'interprétation, afin de le rendre plus inclusif pour tous ses membres, en intégrant leurs positions sur le problème. Ils obtiennent un consensus autour des trois principes qui doivent guider la lutte contre la fluoration : 1) le droit à une eau potable saine et exempte de substances toxiques pour tous ; 2) le respect des droits et libertés fondamentales ; et 3) le principe de précaution. Cet alignement plus général n'empêche pas les militants de reprendre le diagnostic précédent, mais l'adoption de ces trois principes assurent un argumentaire commun à connotation positive et diminue les risques de recevoir des étiquettes péjoratives. D'après une militante rencontrée, il fallait empêcher les promoteurs du fluor de stigmatiser la coalition.

Aussi, le groupe en lutte identifie la fluoration de l'eau comme une médication forcée pour l'ensemble de la population, puisqu'elle constitue un traitement contre la carie administré sans le consentement éclairé des citoyens. La coalition perçoit cette imposition comme étant illégitime, alors qu'il n'existe pas de consensus chez les scientifiques concernant les conséquences sur l'humain et l'environnement. La coalition écrit : « Par la fluoration, on ne cherche pas à traiter l'eau, on souhaite traiter les gens ! » (FCES, 2007b). Toujours selon le FCES, cette imposition nie le principe de consentement éclairé et nécessaire qu'un individu doit donner pour recevoir un

traitement (AFQ, 2007b). La coalition utilise un jugement de la Cour suprême du Canada pour statuer que la fluoruration de l'eau est une médication forcée. Dans un jugement écrit en 1957, l'honorable juge Cartwright souligne :

La fluoruration de l'eau ne peut pas être regardée comme ayant pour but de fournir de l'eau pure et bienfaisante. Son but et son effet sont de forcer les habitants, qu'ils le veulent ou non, à absorber quotidiennement de petites quantités de fluor, afin de rendre un certain nombre d'entre eux moins sujet à la carie dentaire. On se sert de l'approvisionnement d'eau comme d'un moyen pour ce but. Essentiellement, le règlement de la fluoruration n'est pas une mesure d'approvisionnement d'eau ; c'est une mesure coercitive de médication préventive. (extrait de *Canada Law Reports* cité par Couture, 2007)

Selon l'ACMQVQ, il s'agit d'un médicament à titre préventif, puisque le fluor cherche à prévenir les caries dentaires des enfants. La conclusion semble claire pour les militants : la fluoruration brime le libre choix des citoyens en matière de traitement et de consommation de médicaments.

Le FCES soutient aussi que la DSP agit en « état de déni [...] face à l'abondante littérature scientifique en défaveur de la fluoruration » (AFQ, 2007b). En effet, selon une réplique du FCES parue dans le journal *Le Soleil*, le 6 avril 2007 : « l'histoire de la fluoruration et les dernières recherches scientifiques montrent que ces grandes institutions [voir DSP] ont entériné cette pratique sans en avoir rigoureusement examiné la valeur scientifique. » (FCES, 2007b).

3.2.2. *Pronostic*

Que ce soit pour l'environnement, pour la santé, contre l'imposition d'un médicament forcé, pour le libre choix face à une mesure de traitement préventif ou contre les dangers d'un produit toxique, l'ACMQVQ autant que le FCES proposent d'arrêter la fluoruration de l'eau à Québec. Pour les militants : « dans le doute, mieux vaut s'abstenir ». La coalition juge non adéquate cette mesure de santé publique dite universelle et équitable par la DSP. L'ACMQVQ mentionne que « les enfants sont les plus vulnérables ; il est donc irresponsable et insensé de prétendre que le fluor est indispensable à la santé dentaire des enfants. » (AFQ, 2007b).

De même, la coalition considère qu'il faut s'assurer de la validité de l'effet préventif contre la carie dentaire avant d'obliger l'ensemble de la population à boire une eau fluorée. Elle souligne que l'Association dentaire canadienne promeut seulement l'utilisation topique du fluor en vertu de ses effets bénéfiques sur les dents (Diggins, 1999). La coalition ajoute qu'il suffit de consommer le fluor en infime quantité pour qu'il soit dangereux pour la santé. Elle cite à cet effet

le CDC aux États-Unis qui dénonce l'échec de la fluoration de l'eau en matière de prévention de la carie chez les populations à risque.

Aussi, la coalition préconise l'arrêt de la fluoration parce qu'il ne lui paraît pas légitime d'ajouter du fluor à toute l'eau potable, alors que 99 % de cette eau ne sont pas bus (AFQ, 2007b) et vont directement dans l'environnement. Le tout, sans même avoir servi à la mission première de protéger les dents des enfants contre la carie. Elle s'interroge aussi sur le fait d'ajouter un élément chimique dans l'eau potable, alors que les municipalités recourent à des processus d'épuration pour enlever les éléments non désirables. Puisque le fluor n'est pas un élément essentiel à la nutrition et qu'il est corrosif pour le système d'aqueduc, la coalition demande à la Ville de cesser cette pratique.

Enfin, le FCES veut enrayer autrement le problème de la carie chez les enfants de milieux défavorisés. Le coût social et environnemental lui apparaît beaucoup plus grand que celui démontré par les tenants de la fluoration. Ainsi, il propose des moyens alternatifs et mieux ciblés. Le FCES préconise qu'« il existe d'autres solutions pour faire diminuer la carie chez les enfants, dont la fameuse brosse à dents et pourquoi pas un peu plus de formation sur le sujet... » (Paquette, 2005).

3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective

En élaborant un schème d'interprétation, les militants partagent des valeurs et une idéologie, C'est là un des mécanismes de constitution de l'identité collective qui permet de cimenter la coalition et de maintenir le groupe à travers les obstacles de la lutte. Dans cette section, il sera question précisément des critères de formation de l'identité collective, du processus de structuration de l'identité et de l'anticipation collective des résultats.

3.3.1. Critères de la formation de l'identité collective

Dans la présente lutte, la formation de l'identité collective repose sur des fondements idéologiques. Les personnes en lutte au sein du groupe s'entendent sur une préoccupation commune. Le maintien d'une qualité de vie demeure possible, à leurs yeux, si les citoyens peuvent consommer une eau potable pure, exempte d'éléments toxiques comme le fluor. Plusieurs autres préoccupations rallient les militants, telles que la nécessité de préserver l'environnement, d'assurer le libre choix des individus face à ce qu'ils consomment et de maintenir la santé buccale des enfants défavorisés. Ces préoccupations d'ordre idéologique unissent les militants au sein du groupe en lutte.

De même, le groupe en lutte se développe en réaction à l'adversaire et à une mesure de santé publique jugée néfaste. Pour lui, la DSP, le MSSS ainsi que la Ville promeuvent la fluoruration de l'eau en dépit des dangers qu'il lui attribue. Cette mesure apparaît illégitime aux yeux du groupe et il considère qu'il doit agir indépendamment des divergences entre ses membres, sur la définition du problème. L'identité du groupe est ainsi intimement liée au schème d'interprétation.

3.3.2. *Processus de structuration de l'identité*

La structuration de l'identité suit un parcours parfois difficile. On peut situer le véritablement début de ce processus au printemps 2006, alors que l'ACMQVQ élargit ses appuis en sensibilisant certains membres des ATQ lors d'une conférence. Pour y faire suite, le comité « eau » des ATQ propose de se joindre à l'ACMQVQ sur cette action et de rallier les militants présents à la conférence. Cette mobilisation donne naissance au FCES en novembre 2006. Par la suite, le comité « eau » se retire du FCES, en raison de certains désaccords avec la vision du groupe en lutte. Toutefois, des membres des ATQ s'engagent dans la coalition et des militants des ATQ et de l'ACMQVQ constituent le FCES et en constituent le plus grand nombre de membres. La coalition sollicite l'appui de différents groupes pour augmenter sa crédibilité. D'après certains militants, une quinzaine de personnes s'activent autour de la lutte, dont une organisatrice communautaire des ATQ.

D'après Dufour (2007), le FCES travaille à peaufiner un discours alternatif sur la fluoruration et à le propager dans la population par l'entremise des médias. Le FCES œuvre selon les principes d'éducation populaire autonome. La coalition, quant à elle, travaille à se faire connaître et reconnaître auprès de la population et des preneurs de décisions en tant qu'acteur clé dans le dossier de la fluoruration de l'eau. Une façon de faire consiste, pour le FCES, à s'associer des spécialistes du domaine de la santé et du fluor.

Le FCES rassemble également divers militants provenant de milieux différents qui peuvent ainsi faire profiter le groupe de leurs apports respectifs. Ces personnes partagent les objectifs communs de « développer des stratégies pour mettre fin à la fluoruration de l'eau à Québec, de promouvoir l'importance de préserver la qualité de l'eau de consommation, de sensibiliser les élu(e)s et la population aux dangers de la fluoruration de l'eau, et de favoriser une démarche de défense de droit collectif basée sur l'éducation populaire autonome » (ATQ, 2007). Or, malgré une convergence de préoccupations et d'objectifs sur la fluoruration de l'eau, la position sociale des militants, que l'on peut traduire par leur occupation professionnelle, varie considérablement. En effet, on retrouve des étudiants universitaires, de travailleurs de divers milieux et de retraités. D'après un article paru dans le journal *Droit de parole* en juin 2007 « maintenir la mobilisation des membres dans une perspective d'éducation populaire autonome » représente un défi majeur pour la

coalition. « Il fallait à la fois maintenir le cap sur la finalité de la lutte, tout en préservant l'aspect démocratique du processus décisionnel et organisationnel réunissant une dizaine de groupes d'experts, qui n'étaient pas nécessairement familiers avec l'éducation populaire » (Dufour, 2007). Ces propos révèlent également le caractère non homogène des militants quant à leur structure organisationnelle.

Selon Dufour (2007), la coalition s'est réunie « plusieurs fois pour s'autoformer et pour planifier ses stratégies d'actions », mais sans qu'un fort sentiment d'appartenance au groupe ne se développe. C'est également l'avis de certains militants pour qui l'identité du groupe demeure peu définie. Il se peut que le groupe en lutte soit socialement trop diversifié. On peut se demander si le FCES, qui a centré ses activités sur la tâche, aurait pu développer davantage le climat et des liens dans le groupe.

3.3.3. *Anticipation collective des résultats*

À l'intérieur du FCES, les membres se rassemblent autour de préoccupations communes pour la santé, l'environnement et l'éthique, et désirent atteindre leur but par un choix de stratégies appropriées et la mobilisation de militants. Une stratégie importante consiste en un exercice d'influence sur les décideurs politiques plutôt qu'un appel aux citoyens pour que ceux-ci entreprennent des actions. À l'exception de la marche du 22 mars 2007, la population n'est pas sollicitée pour se rassembler et démontrer publiquement son désaccord à l'égard de la fluoruration de l'eau. Au mieux, dans le dépliant d'information de la coalition, on propose aux citoyens, qui n'acceptent pas la fluoruration, de faire pression directement sur leurs élus par l'envoi de lettres demandant de cesser cette pratique. En somme, le FCES demande peu à la base sociale.

Quoiqu'il en soit, le FCES entrevoit la possibilité d'atteindre son objectif. Sa formation résulte d'une volonté de mettre ensemble les expertises des deux organisations, soit l'ACMQVQ et les ATQ, qui se définissent comme des organismes de défense des droits sociaux et environnementaux. Chacune de ces organisations a fait ses preuves, à plusieurs reprises depuis leur création, pour des avancements sociaux. L'ACMQVQ naît d'une bataille contre l'établissement d'une mégaporcherie aux limites de la ville. Depuis, elle défend des causes environnementales qui affectent la qualité de vie des citoyens de Québec. L'ACMQVQ jouit d'une bonne reconnaissance auprès des élus municipaux et sait mettre à profit ses liens politiques. Pour leur part, les ATQ existent depuis 20 ans et déjà dans les années 1990, ils élaborent des « activités de sensibilisation sur la toxicité de la fluoruration » (Dufour, 2007). Ils se donnent pour mission de « contribuer au développement d'une société écologiste qui respecte l'environnement naturel, favoriser les luttes sociales lorsque le développement actuel ne correspond pas à cet idéal de société écologique » (ATQ, 2007b). Ils souhaitent « s'organiser collectivement pour défendre

[son] droit à un monde équitable, solidaire et écologiquement viable pour les générations actuelles et futures » (ATQ, 2007c).

En somme, le FCES naît et évolue sur des bases solides. Le groupe considère donc avoir de bonnes chances de succès, d'autant plus que le contexte lui semble favorable. Par ailleurs, la constitution d'une identité collective demeure fragile à cause du manque d'homogénéité dans le groupe et il ne semble pas compter exclusivement sur la base sociale pour assurer son succès.

3.4. Les courts-circuits des solidarités

Dans la lutte contre la fluoration de l'eau à Québec, l'auteure ne note aucun court-circuit de solidarité. La coalition s'exprime librement et les militants s'associent sans menace ou répression de la part d'autorité extérieure. Les différents points de vue circulent sur la place publique à différents niveaux. Cependant, la coalition n'obtient un consensus sur son argumentaire qu'en demeurant généraliste et en se référant aux trois principes évoqués précédemment. Un militant rencontré précise en entrevue que les membres du FCES ne s'entendent pas sur toutes les positions avancées par l'ACMQVQ.

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE

Les opportunités, les stratégies des acteurs et leurs ressources constituent les principaux aspects étudiés pour comprendre le développement de la lutte. Au fur et à mesure du déroulement des événements, les militants doivent analyser rapidement l'impact de leurs stratégies et l'évolution de la lutte. Ils s'adaptent et composent avec le fil des événements, les messages des médias, l'opinion de la population et les réactions des adversaires. Avant de nous intéresser à la conduite de la lutte, examinons d'abord les opportunités qui se sont présentées.

4.1. Les opportunités

Tout au long de la lutte, la coalition démontre son intérêt d'être informée du contexte général et particulièrement du contexte politique pour planifier ses actions.

4.1.1. *Opportunités politiques*

Le groupe estime bénéficier d'un contexte politique favorable pour mener sa lutte. La demande faite à la Ville, en 2003, par l'ACMQVQ débouche, en janvier 2004, sur la création, d'un comité d'étude sur la fluoration de l'eau potable à Québec. Le comité rédige, en juin 2004, un rapport recommandant de cesser la fluoration jusqu'à ce que des études complémentaires soient réalisées par le MSSS, et ce, malgré la divergence d'opinion des membres du comité. Cela est compréhensible lorsqu'on sait que ceux-ci proviennent de divers milieux : un représentant de l'ACMQVQ, un représentant de la santé publique, un représentant de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval, un représentant du Conseil régional en environnement et deux fonctionnaires municipaux. L'existence de ce comité et sa recommandation à l'effet d'arrêter la fluoration représentent une première opportunité pour l'ACMQVQ. Outre l'arrêt de la fluoration, le comité recommande à la Ville de promouvoir une réglementation provinciale en ce sens (Proulx, 2007). Bien que la Ville ignore le rapport, le FCES le publicise au moment jugé opportun, soit à la conférence de presse qu'il organise le 22 mars 2007.

Pour certains militants, la campagne électorale municipale de novembre 2005 ne permet pas au groupe d'amener le débat sur la place publique. Selon un militant, l'ouverture politique que démontrait la Ville se rétrécit avec l'élection de la mairesse Andrée Boucher. De plus, la coalition doit reprendre le travail de sensibilisation auprès des élus et ainsi modifier son action après le « changement de garde survenu à la Ville ».

Ces changements n'empêchent pas la coalition de poursuivre ses actions. Au début de 2007, le D^r Pierre-Jean Morin (allié de la coalition) rencontre le RMQ qui est devenu l'opposition officielle, afin de l'informer de la position de la coalition. D'après un militant, la chef du RMQ est sensible à la situation de la fluoruration et cela contribue au positionnement de sa formation politique en défaveur de la fluoruration de l'eau. La coalition profite de cet alignement du parti majoritaire au conseil municipal et l'alimente en information pour conserver son appui.

Une autre opportunité majeure sert les intérêts de la coalition. La Ville doit décider si la fluoruration s'étend à l'ensemble du territoire ou si elle l'arrête puisque depuis la fusion municipale, les eaux des différents systèmes d'aqueduc s'entremêlent. De surcroît, Québec veut construire deux nouvelles usines d'épuration des eaux. Cette conjoncture force le conseil municipal à prendre position. Le RMQ présente alors au conseil municipal une motion demandant l'arrêt de la fluoruration, à moins que le gouvernement provincial n'oblige les municipalités. Le conseil adopte cette proposition le 16 avril 2007, avec 24 conseillers « pour » et 12 conseillers « contre ». D'après un militant, la chef du RMQ imposa la ligne de parti à ses conseillers, car certains manifestaient leur désaccord avec la position défendue par la coalition, et ce, lors de leurs séances d'information, mais ils votèrent tout de même en faveur de la proposition.

L'attitude du gouvernement provincial, alors minoritaire, profite également à la coalition. Le gouvernement évite de trancher dans le conflit entre les citoyens et leur municipalité en écartant l'idée d'une législation contraignante. Il s'en tient à promouvoir cette mesure comme étant la meilleure solution à la carie dentaire. L'adoption de la motion du RMQ visant à remettre au gouvernement provincial la décision finale a alors eu pour effet de laisser la décision dans un vide politique.

Le FCES a privilégié l'arrêt de la fluoruration, alors que la conjoncture le permet, afin de donner des coudées franches à une nouvelle coalition lors d'une éventuelle reprise du débat. Advenant que des consultations publiques soient nécessaires, elles auraient lieu dans un contexte où il n'y a pas de fluoruration à Québec. La coalition considère qu'il sera plus facile de défendre le *statu quo*, même dans un climat politique conservateur.

4.1.2. Médias

Les membres de la coalition perçoivent différemment les médias, les considérant parfois contributifs à la lutte et, à d'autres, leur paraissant plutôt favoriser le point de vue de la fluoruration de l'eau. Un militant interviewé affirme que durant l'été 2006, Radio-Canada réalise un reportage sur la fluoruration de l'eau à Québec en interviewant un représentant de la DSP. Étant favorable à la fluoruration de l'eau et ayant le mandat d'en faire la promotion, celui-ci encourage la fluoruration

tout au long du reportage. Selon ce militant, le reportage de Radio-Canada se termine en demandant si les gens s'y opposent par manque d'information ; le représentant de la DSP conclut alors que oui. C'est là un exemple invoqué pour illustrer comment les médias ont pu contrecarrer les efforts de la coalition.

Selon un autre militant, les médias écrits tendent à présenter le point de vue des instances publiques tout en laissant un doute chez le lecteur. Les articles se terminent souvent par la présentation de l'opposition à cette mesure de santé publique. Ainsi, les gens doivent lire les articles jusqu'à la fin pour connaître le point de vue de la coalition et ses motifs. Par contre, des militants remarquent un changement d'attitude de la part des médias à compter de 2007. Le groupe en lutte explique ce changement par la mise en application de son plan d'action orienté sur la sensibilisation des journalistes. La coalition récolte les bénéfices de son travail, entre autres, lors de la conférence de presse du 22 mars 2007. Selon le FCES, les reportages sur cette journée d'action expliquent réellement son point de vue ainsi que ses revendications.

4.2. La conduite de la lutte

L'ACMQVQ et le FCES mènent la lutte avec une intensité sans cesse croissante. Plus le temps s'écoule, plus les moyens et les pressions sur les élus augmentent. En 2007, la coalition sent le moment de lutte opportun et agit sous l'influence de certains facteurs, tels que le leadership des militants clés, les éléments du calcul rationnel, le traitement de l'information et bien sûr les ressources financières et humaines. La présente section examine ces facteurs centraux à la lutte.

4.2.1. *Le leadership*

Au cours de la lutte, trois personnes distinctes assument le rôle de leader et ce, à deux moments différents. Premièrement, une militante impliquée à l'ACMQVQ mène la lutte au nom de cette association jusqu'à la création du FCES. Elle participe au comité d'étude de la fluoration en 2004 à la Ville et fait de nombreuses représentations lors des séances du conseil municipal. Des militants la décrivent comme une femme fonceuse, ayant des habiletés de communication et de la persévérance. Elle refuse à deux reprises de joindre le monde politique. Cette porte-parole explique qu'elle peut mener la lutte grâce au travail de recherche d'un militant. Le travail d'équipe lui semble essentiel.

Lors de la création du FCES, deux militants deviennent porte-parole afin de répartir la lourdeur de la tâche. Ces nominations veulent favoriser la relève de l'ACMQVQ, la continuité de la lutte et sa réussite. Le FCES nomme de manière démocratique ses porte-parole. Le statut

d'organisatrice communautaire aux ATQ d'une militante encourage le FCES à lui donner un rôle de porte-parole, car elle peut être une personne pivot pour coordonner les actions de la lutte. Sa disponibilité et son engagement profitent à la lutte. L'autre porte-parole de la coalition reçoit ce mandat par le groupe puisqu'il connaît en profondeur le dossier et s'intéresse au fluor depuis sa période scolaire au Cégep. Ainsi, connaît-il bien les élus municipaux pour avoir fait la tournée des conseils de quartier et pour s'être impliqué depuis les débuts de la lutte.

4.2.2. *Les éléments de calcul rationnel*

Dans une lutte citoyenne, l'engagement des gens dépend généralement du calcul qu'ils font plus ou moins consciemment de leur investissement et par rapport aux bénéfices qu'ils en retirent. Normalement, les bénéfices doivent être plus importants que les coûts engendrés par la mobilisation. Or, au premier regard, la majorité des militants ne reçoivent aucun bénéfice matériel ou financier pour leur engagement. Ils ne vivent pas tous dans les quartiers où la Ville fluore l'eau. L'une d'entre eux mentionne lutter parce qu'elle veut remettre à la société ce qu'elle a reçu et que la fluoration de l'eau lui apparaît comme une aberration. Cet exemple démontre un investissement important en énergie sur le plan des bénéfices moraux qui sont peu tangibles.

Cependant, avec la volonté de la mairesse Andrée Boucher d'étendre la fluoration à l'ensemble de la ville, les militants se battent finalement pour leur propre bénéfice. Aucun d'entre eux ne souhaite continuer ou commencer à boire de l'eau fluorée et vivre les inconvénients qu'ils attribuent à cette mesure. Néanmoins, les militants bénéficient aussi moralement de leur engagement par une expérience personnelle, le sentiment de faire respecter sa volonté, la préoccupation environnementale et le désir d'être conséquent avec ses idéaux.

Aussi, leur participation à cette lutte sociale leur permet d'apprendre beaucoup sur eux-mêmes et sur le pouvoir collectif des citoyens. Ces gains encouragent les militants à poursuivre leur participation dans d'autres luttes. Par ailleurs, certains mènent la lutte dans une perspective carriériste. Ils veulent profiter de cet engagement pour se faire connaître dans la sphère politique municipale. Le bénéfice personnel devient alors le motif de l'engagement. Pour d'autres militants, le résultat de la lutte récompense leur important investissement en temps et en énergie. En effet, certains y participent parce qu'ils n'acceptent pas de boire de l'eau fluorée et leur action vise à leur assurer une eau exempte de fluor.

Par ailleurs, la participation des ATQ s'explique par l'analyse qu'ils font de l'impact de la fluoration sur l'environnement et la société. Ils veulent apporter leur contribution à la lutte. C'est seulement à la fin de la lutte que la question financière est abordée, et ce, en raison de la participation d'une organisatrice communautaire et de la définition de ses tâches. Plus critiques,

certaines militants croient qu'en s'associant à la lutte, les ATQ bénéficient d'un financement nécessaire au fonctionnement de l'organisation. Tous ne partagent pas ces propos, sans compter que les ATQ investissent beaucoup d'heures de travail dans cette lutte en raison du rôle pivot de l'organisatrice communautaire.

4.2.3. *L'information*

Dans cette lutte, la coalition a recourt aux médias pour véhiculer son message auprès de la population. Le FCES s'approprié d'ailleurs ce terrain pour dénoncer le discours de la DSP qui écrit aussi dans les journaux. Selon un militant, le FCES envoie massivement des lettres demandant l'arrêt de la fluoration dans le « courrier des lecteurs » et la section « opinions » des journaux de la capitale. Il appelle aussi les journalistes et leur explique le point de vue de la coalition. Le groupe utilise divers médias comme la radio communautaire Basse-ville et l'émission Radio-Terre, le *Dazibao* (journal des ATQ), le *Bulletin d'information* du CRE et le réseau de l'information en éducation. Plusieurs d'entre eux proposent des entretiens avec les experts du FCES ou des articles écrits par les membres et la coalition. Cela profite à la circulation des idées du FCES. D'autres médias présentent aussi les idées du FCES. Il s'agit du *Journal de Québec*, de TVA, de Radio-Canada, de TQS, de RDI, *Le Soleil*, de *Global New's*, d'*Impact Campus* et du Canal Vox (émission Voie publique) (ATQ, 2008).

En mars 2007, le FCES organise une conférence de presse. Il la considère comme un bon moyen pour influencer les élus et « réagir aux déclarations mensongères de la Direction de la Santé publique et à l'inertie de la ville de Québec dans ce dossier » (ATQ, 2008). Malgré un constat positif de la couverture médiatique, suite à la mise en place de la stratégie de recours intensif aux médias, certains militants doivent constamment surveiller l'information donnée par les journalistes.

Le groupe en lutte exploite également le « cyberspace » pour sensibiliser la population à l'enjeu de la fluoration. En septembre 2005, il crée le site Internet « Action Fluor Québec (AFQ) » afin d'offrir un lieu alternatif d'information à celle proposée par la DSP et le MSSS (AFQ, 2005). Le portail AFQ permet la diffusion d'information et d'outils de sensibilisation et de mobilisation. De plus, plusieurs liens vers d'autres sites offrent aux gens intéressés la possibilité d'en savoir davantage.

4.2.4. *Les ressources*

Durant la période 2003 à 2006, la coalition possède peu de moyens. L'ACMQVQ vit avec la subvention discrétionnaire reçue d'André Boisclair, alors qu'il était ministre de l'Environnement ; mais pour l'essentiel, le travail est fait bénévolement. Cette seule ressource financière sert à couvrir ses frais fixes et à soutenir certaines luttes. C'est le cas du soutien de l'ACMQVQ apporté au FCES lors de sa fondation, alors que ses frais de gestion s'élevaient à 200 \$. On comprend alors que l'investissement en énergie et en temps de la part des militants doit compenser ces maigres ressources.

Avec la formation du FCES, la coalition obtient l'accès aux installations des ATQ (locaux, télécopieurs, ordinateurs, etc.). Une organisatrice communautaire des ATQ soutient la lutte dans la mesure où l'accompagnement de groupes de citoyens correspond aux tâches habituelles des salariés. Cette personne devient une ressource professionnelle de premier plan pour le FCES.

D'autres ressources humaines et professionnelles contribuent également à la lutte. L'apport d'experts comme le D^r Pierre-Jean Morin et l'avocat, Me Graham, se fait sur le plan des idées et de la légitimité. Ils appuient publiquement les actions du FCES en signant les lettres envoyées dans les médias. Malgré des ressources matérielles et financières restreintes, des ressources humaines dévouées et de qualité favorisent l'avancement de la cause de la coalition.

4.2.5. *La stratégie*

La coalition entreprend d'influencer les décideurs politiques de façon stratégique, ce qui lui vaut des reproches de trop miser sur le lobbying auprès des élus municipaux. Lorsqu'on examine de plus près son action, on réalise que d'autres stratégies ont été déployées et la partie suivante s'y intéresse, de même qu'à celles déployées par ses adversaires.

► Stratégies utilisées par la coalition

L'ACMQVQ mise sur son influence auprès des décideurs politiques pour atteindre son objectif de faire cesser la fluoration. À cet effet, l'association obtient l'appui de la conseillère municipale, Ann Bourget, qui participe au comité d'étude de 2004, réalise une tournée des conseils de quartier et fait des représentations lors des séances du conseil municipal. Par ailleurs, la coalition suit les travaux du conseil municipal avec la présence presque continue de militants lors des séances. Elle peut ainsi être au faite des événements et des décisions politiques à venir concernant la fluoration (ATQ, 2008). Pour compléter ces informations, le FCES crée des alliances avec certains fonctionnaires municipaux. En outre, la coalition intervient lors des conseils municipaux

et se faire entendre. Les militants interviennent à la période de questions pour interroger de judicieusement la mairesse Andrée Boucher et son conseil exécutif. La coalition intervient d'ailleurs de façon particulièrement énergique lors de la séance ayant conduit à l'adoption de la motion du RMQ, le 16 avril 2007, à l'effet d'arrêter la fluoration à compter d'avril 2008, à moins que le gouvernement du Québec n'oblige les municipalités à le faire.

D'autres stratégies ont été déployées par la coalition à divers moments de la lutte. Au début de la lutte, l'alliance avec d'autres groupes devient une stratégie importante. Seule au départ, l'ACMQVQ décide d'élargir ses appuis et initie des contacts avec différentes organisations. Ces démarches conduisent à la création du FCES. Celui-ci poursuit cette quête d'appui, mais cette fois chez des citoyens. C'est ainsi que des experts, des fonctionnaires municipaux et quelques élus en viennent à partager le point de vue de la coalition. Ces alliances politiques lui permettent de se faire entendre directement auprès d'instances décisionnelles.

En parallèle à cette quête d'appui, la création du FCES est l'occasion de mettre en application une stratégie d'éducation et de formation. Les militants du FCES décident de se former collectivement sur le sujet selon l'approche de l'éducation populaire autonome (Dufour, 2007). Cette autoformation permet au groupe de cadrer son idéologie et son discours, ainsi que de prévoir les contre-attaques des adversaires. Par exemple, la coalition choisit de présenter à la population des arguments positifs (pour une eau saine exempte de produits toxiques), car elle craint que les adversaires ne les stigmatisent « d'écoterroristes ». L'autoformation permet aux militants de s'appropriier les schèmes d'explication défendus par la coalition, bien que les experts assument le rôle de répondre aux questions techniques provenant des médias notamment.

Pour le FCES, la précaution apportée à l'élaboration des schèmes d'interprétation est salutaire. Le cadre d'explication de la situation repose, tel que mentionné, dans la partie 3.2, sur le respect de trois principes : libre choix, droit à une eau pure et principe de précaution. Cette clarification évite aux militants de soulever publiquement des éléments qui appartiennent en propre à des organisations particulières et qui risquent de diviser la coalition. On accroît ainsi les chances de solidarité du groupe et de la cohérence de son discours. La référence à ces principes sert également à invalider les déclarations de la DSP et à proposer aux journalistes un autre point de vue clair et articulé. La coalition invite d'ailleurs les journalistes à montrer « les deux côtés de la médaille » dans leurs reportages.

Selon une militante, le FCES choisit de renoncer partiellement à la sensibilisation directe de la population et à sa mobilisation lors d'événements publics en raison de la conjoncture politique pressante et du manque de ressources. Bien que la coalition ne maîtrise pas les médias, ceux-ci ont tout de même servi à sensibiliser le public et permis qu'une seule activité de mobilisation massive ait lieu. Il s'agit peut-être là d'un choix judicieux. En effet, il n'est pas certain, sur un

problème relatif à une mesure de prévention sanitaire et à des risques environnementaux peu apparents à court terme, que la population aurait été nombreuse à poser des gestes.

► **Stratégie des adversaires**

Pour leur part, les adversaires misent sur le discrédit de la coalition créé par les médias dans l'opinion publique. Ils réfutent les données scientifiques avancées par la coalition, l'ignorent à titre d'acteurs légitimes dans ce débat et affirment que les « anti-fluor » sont mal informés. La DSP utilise le format écrit pour ses déclarations que reprennent les médias et qui contredisent les arguments de la coalition. Elle semble ne pas vouloir s'exprimer publiquement, refusant, par exemple, de participer à un débat public avec la coalition.

La DSP et le MSSS cherchent eux aussi à influencer les élus municipaux tout au long de la bataille, et même bien avant celle-ci (Proulx, 2007). D'après des militants, ils misent sur leur notoriété publique pour se faire entendre à la Ville et dans l'opinion publique. « À preuve, soutient le FCES, la DSP ne sent pas le besoin d'identifier les études sur lesquelles elle fonde son argumentation. » Elle s'appuie sur sa cohérence et sa crédibilité en expliquant que, depuis toujours, elle préconise cette mesure et qu'elle ne le ferait pas si elle était dangereuse pour la population. Elle choisit ses arguments pour répondre à la coalition. Elle compare l'état de la santé dentaire québécoise avec celle des États-Unis où la fluoruration est largement répandue, et force ainsi la coalition à devoir argumenter sur son propre terrain.

4.2.6. La concurrence avec d'autres organisations

Il arrive que dans certaines luttes citoyennes plusieurs associations luttent pour les mêmes objectifs, même si elles utilisent des stratégies différentes. La concurrence entre ces associations pour les ressources ou pour se faire entendre devient, dans certains cas, difficile pour la lutte. Or, il n'y a pas ici une telle concurrence, ni de contre-mouvement provenant de la base sociale ou d'organisations analogues à celles qui composent la coalition. On peut évoquer la présence de la Coalition pour des dents, une association favorable à la fluoruration, mais qui n'est active qu'à Montréal.

5. LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE

Selon les militants rencontrés, la lutte se termine à Québec avec le vote du 16 avril 2007 à l'Hôtel de Ville. Lors de ce vote, la municipalité décide de l'arrêt de la fluoration de l'eau potable à compter du 1^{er} avril 2008, à moins que le gouvernement provincial ne l'oblige à la poursuivre.

La décision de la Ville de Québec est prise alors que le FCES intensifie ses moyens de pression. En effet, au début de 2007, le FCES est particulièrement actif (rencontre du RMQ, conférences de presse et manifestation du 22 mars 2007, lettres dans les journaux et mobilisation lors du vote du 16 avril). À ce moment, la conjoncture est tellement favorable qu'un militant se demande si ces pressions étaient nécessaires au dénouement de la lutte. Pour d'autres, ces actions ont forcé la tenue du vote et renforcé l'opposition à la fluoration.

Le groupe en lutte obtient donc gain de cause. L'atteinte de l'objectif met fin à la lutte et à la mobilisation. Pourtant, selon certains militants, il reste encore beaucoup à faire dans d'autres municipalités. En effet, à l'automne 2007, un article paru dans le journal des ATQ propose d'appuyer les citoyens de Lévis qui se trouvent dans la même situation que ceux de Québec en raison des fusions municipales (Foley, 2007). Toutefois, il semble qu'après le vote à Québec, plusieurs militants de la coalition, satisfaits de leur victoire, ressentent une certaine fatigue de leur implication dans ce dossier.

D'après certains militants, le temps que dure la lutte est à considérer. La charge de travail à y consacrer est nécessaire à la victoire, mais elle peut conduire à l'épuisement du groupe avant d'y arriver. Ne faudrait-il pas alors considérer que la célébration représente l'occasion de profiter du fruit de son travail et de refaire ses forces ? Dans le journal *Dazibao*, été 2007, le FCES écrit qu'il est important de savourer la victoire (Leclerc et Dufour, 2007). Cependant, d'après nos informations, aucune activité n'a été organisée pour célébrer cette réussite.

6. L'ÉVALUATION DE LA LUTTE

La fin de la lutte amène inévitablement un moment de réflexion chez les militants. Plusieurs en apprécient le dénouement et d'autres appréhendent la suite. Des militants espèrent que la mobilisation se poursuivra et que le groupe misera sur la sensibilisation de la population. Ce chapitre porte sur les impacts de la lutte sur les plans de la répartition et de l'organisation.

6.1. Le plan de la répartition

Cette partie examine les gains économiques, politiques et idéologiques de la lutte.

6.1.1. Économique (redistribution)

Dans une perspective économique, l'issue de la lutte n'apporte pas de ressources financières additionnelles immédiates à la base sociale. Certains militants font valoir que les citoyens peuvent économiser en évitant l'achat d'eau en bouteille ou de filtres pour éviter l'eau fluorée. D'autres perçoivent des bénéfices en matière de coûts relatifs à la santé. Des économies seraient aussi réalisées relativement aux frais médicaux, aux absences au travail pour maladie et aux conséquences désagréables pour la vie des gens, étant donné que l'eau n'est plus fluorée et que les inconvénients liés à son absorption ne se manifesteront pas.

De même, d'après la coalition, l'arrêt de la fluoration minimise les dommages environnementaux possibles. Des dépenses de réparation sont ainsi évitées. À court terme, la Ville ne dépensera plus pour la fluoration.

6.1.2. Politique (participation)

La lutte a permis une présence citoyenne dans l'espace politique municipal. À ce propos, la coalition a représenté les citoyens sur le comité municipal qui, en 2004, étudie la fluoration de l'eau. Par ailleurs, des citoyens se sont exprimés lors des séances du conseil municipal. Ils ont utilisé les périodes de questions pour faire entendre leur opinion et tenter d'influencer les élus. Le résultat du vote du 16 avril 2007 reflète les préoccupations citoyennes et l'impact de cette présence.

Cependant, d'après la coalition, il demeure très difficile pour un citoyen d'avoir des entretiens avec les élus municipaux. Un militant raconte qu'au début de la lutte, il a dû se faire passer pour un journaliste, afin de remettre au maire Jean-Paul L'Allier (prédécesseur de Andrée Boucher) un dossier sur la fluoration. Cette action surprenante semblait apparemment le seul moyen de pouvoir rencontrer le maire pour lui parler directement.

Au terme de la lutte, l'ACMQVQ et le FCES ont réussi à gagner crédibilité et influence sur le pouvoir politique. Les représentations auprès du RMQ ont permis de faire valoir leur point de vue et de faire reconnaître leur discours dans la sphère politique. En devenant un acteur reconnu, la coalition a pu donner une voix à la base sociale.

6.1.3. *Idéologie (légitimation)*

Sur le plan idéologique, la décision politique signifie une approbation implicite aux droits des citoyens et au discours de la coalition. Les élus leur reconnaissent le droit de choisir ce qu'ils boivent et les moyens qu'ils utilisent pour assurer leurs soins dentaires. C'est aussi la reconnaissance, par les élus, du principe de précaution avancé par le groupe en lutte. La coalition gagne donc en légitimité, même si celle-ci demeure fragile. Le RMQ justifie la nécessité d'arrêter la fluoration à Québec parce que cette décision relève du champ de compétence provinciale (Caron, 2007) et non parce que les citoyens sont inquiets. Le RMQ légitime la cause de la coalition, mais ne partage que partiellement son point de vue. Il faut rappeler qu'une partie des citoyens désire que l'eau de leur ville demeure fluorée. Cette ambiguïté de l'opinion publique peut fragiliser le point de vue de la coalition dans l'avenir.

6.2. Le plan de l'organisation

L'évaluation de la lutte est également faite sur le plan de l'organisation. On s'intéresse ici particulièrement au degré d'autonomie d'action de la coalition et de la solidarité à l'intérieur du groupe et avec la base sociale.

6.2.1. *L'autonomie*

Dès le départ, le groupe en lutte travaille de façon plus ou moins liée à sa base sociale. Quoique l'ACMQVQ souhaite le bien-être des citoyens de la ville de Québec, elle travaille plutôt « pour » la population et non avec elle. L'ACMQVQ agit alors en tant que représentante des citoyens.

C'est lors de la création du FCES que le nombre de militants augmente, atteignant une quinzaine de personnes. Il s'agit d'une ouverture qui demeurera toutefois limitée.

Bien que le groupe mentionnait travailler dans l'intérêt du citoyen, rien n'assure le FCES qu'il représente l'ensemble ou la majorité de la population. À preuve, une étude faite en 1998 démontre que la population s'intéresse peu au sujet et détient peu d'information (Trudel, 2007). Les militants rencontrés reconnaissent la difficulté d'envisager l'implication de la population.

Du point de vue financier, aucune contrainte extérieure n'affecte la coalition. La subvention reçue par l'ACMQVQ assure son fonctionnement sans lui imposer de conditions. De même, le financement par l'ACMQVQ et par le Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome, en ce qui concerne le salaire de l'organisatrice communautaire, n'engage en rien la coalition sur le contenu et les moyens à prendre (ATQ, 2008). Le groupe promeut librement ses idées. Aussi, l'ACMQVQ lutte à plusieurs reprises avec peu de ressources. L'association démontre qu'avec des ressources financières minimales, l'atteinte des objectifs est possible.

6.2.2. *La solidarité*

Plusieurs organismes et associations se retrouvent à l'intérieur du FCES. La solidarité a été nécessaire pour atteindre l'objectif et il a fallu la construire. Au point de départ, l'ACMQVQ est seule de 2003 à 2006. Puis, lors de la création du FCES, elle laisse le leadership aux ATQ. La majorité des militants considère que le dénouement favorable de la lutte est une victoire collective. Toutefois, quelques membres du FCES provenant de l'ACMQVQ ont pu exprimer leur désapprobation au fait que le mérite de la lutte soit parfois attribué aux ATQ. Quoiqu'il en soit, c'est davantage la solidarité qui caractérise le FCES que la mise en valeur d'une organisation. C'est du moins ce que l'on peut retenir de son intention de travailler avec des citoyens de Lévis contre l'expansion du programme de fluoration de la Ville (Foley, 2007).

6.2.3. *La mobilisation*

Force est de reconnaître que la lutte est demeurée celle de quelques citoyens et de quelques alliés stratégiques. Selon une militante, la population de la ville de Québec est très réceptive au discours présenté par le FCES, mais il s'avère très difficile de la faire participer.

Par ailleurs, la marche organisée le 22 mars 2007 représente une activité ayant mobilisé une trentaine de personnes. C'est moins le souhait du FCES d'élargir la lutte qui est en cause que le sentiment d'urgence que ne ressent pas la population. La coalition dit toutefois ressentir de plus en plus l'approbation de la population dans la lutte. En ce qui concerne les membres du FCES, leur mobilisation se maintient jusqu'à la fin malgré la lourdeur de la tâche. Aussi, sa création amène un plus grand nombre de militants à s'investir.

7. LES PISTES DE RENOUVELLEMENT

Dans le but d'améliorer les pratiques d'action sociale, cette ultime partie de la monographie jette un regard sur les pistes de renouvellement, c'est-à-dire ce qui fut positif tout au long de la lutte, ce qui pourrait être fait à nouveau et ce qui devrait être évité.

Au moins quatre aspects positifs méritent d'être retenus de la lutte. Premièrement, le groupe en lutte a su tirer profit du contexte politique au moment où la mairesse Andrée Boucher était minoritaire au conseil municipal. La chef du RMQ, alors dans l'opposition officielle et partageant le point de vue de la coalition, a intensifié son action. Au moment toutefois d'écrire cette monographie, soit un an après la fin de la lutte, les acteurs politiques ne sont plus les mêmes. Cela rappelle le caractère éphémère du contexte politique et l'importance d'ancrer certaines convictions dans l'esprit de la population.

Deuxièmement, l'utilisation des médias constitue un autre point fort de la lutte. La capacité de transiger avec les journalistes et de présenter un message clair et cohérent a contribué à une couverture médiatique intéressante et à faire connaître le point de vue de la coalition à la population. Considérant les moyens limités de la coalition, le recours aux médias s'est avéré une alternative opportune pour alerter l'opinion publique et faire pression sur les politiciens.

Troisièmement, l'adjonction d'experts crédibles et reconnus, capables d'apporter une information rigoureuse permettant d'appuyer le point de vue de la coalition, s'est avérée très judicieuse. Au delà de la crédibilité acquise par la coalition et qu'ont tenté d'ébranler les adversaires, les informations provenant des experts ont donné de l'assurance aux membres de la coalition et leur ont permis de raffermir leur engagement.

Quatrièmement, l'élargissement des schèmes d'interprétation ou du cadre d'explication a été faite de manière délibérée et stratégique. De cette manière, la coalition a pu préserver son unité, faire preuve de cohérence dans ses communications et éviter les pièges qu'auraient pu lui tendre les adversaires, en présentant une argumentation positive de la non-fluoruration de l'eau.

Par ailleurs, on peut identifier trois aspects à améliorer si la lutte devait être reprise. En premier lieu, la phase de mobilisation mériterait d'être revue et repensée pour établir davantage de liens avec la base sociale. La démocratisation du processus entamé par le FCES devrait faire partie de la lutte dès son début pour redonner le pouvoir aux citoyens. Selon Éric Shragge (2003), l'action sociale doit solliciter un grand nombre de citoyens pour atteindre un changement social. C'est aussi un lieu pour redonner du pouvoir réel aux citoyens sur leurs institutions à travers un

processus démocratique. Le choix des stratégies par la coalition va à l'encontre de ce principe en action sociale, puisque la coalition priorise une stratégie orientée sur les représentations auprès des élus. Dans un contexte où le groupe possède peu de ressources, ce choix se justifie. Par contre, il enlève au citoyen le sentiment de devoir participer pour faire changer la situation, car de toute façon, d'autres travaillent pour lui.

Le problème de la fluoration de l'eau pose un défi considérable sur le plan de la mobilisation de la population. En fait, il semble exister un véritable gouffre entre la perception spontanée de la base sociale et le discours apparemment radical de la coalition. Les citoyens ne voient pas en quoi boire de l'eau fluorée peut être néfaste pour eux, puisqu'ils le font depuis des années et ne vivent pas les problèmes soulevés par la coalition. Même une militante engagée fut surprise, au point de départ, d'apprendre que la fluoration pouvait être néfaste. D'ailleurs, avant l'alerte donnée par une citoyenne, l'ACMQVQ ne concevait pas la fluoration de l'eau comme étant un problème. Dans ce cas, la position avancée par l'ACMQVQ et le FCES peut paraître radicale et rendre difficile la mobilisation, bien que les militants interviewés mentionnent que la population accorde de plus en plus de crédibilité à leur discours. De même, le caractère très scientifique de ce débat désengage les citoyens qui ne s'y retrouvent pas et ne se sentent pas interpellés.

En deuxième lieu, le groupe en lutte gagnerait à développer son identité. Les militants rencontrés constatent l'absence d'un « nous » rassembleur et le manque d'activités sociales dans le groupe. Cependant, ils l'expliquent par la réalité des contraintes du temps. En fait, d'après les militants, la lutte exige tout leur temps disponible. L'ampleur de la tâche militante repousse à plus tard la tenue d'activités axées sur l'identité de groupe. Pourtant, les groupes de femmes ont démontré que l'aspect collectif des coalitions a autant de valeur que les objectifs et les stratégies du groupe. À cet égard, le fait de ne pas avoir souligné d'une manière ou de l'autre la victoire du FCES, à l'automne 2007, représente une occasion manquée ; la fête aurait pu laisser un sentiment très différent chez les militants. Malgré une recherche de démocratisation du processus avec la formation du FCES, l'identité collective demeure négligée.

Ce sont les schèmes d'interprétation et la démocratisation du processus de création du FCES qui ont servi d'assise à l'identité, mais il semble que cela ait été insuffisant. En ce qui concerne l'identité, certains militants soulèvent les difficultés éprouvées par le groupe à se définir et à définir la situation problème (symboles et discours choisis pour atteindre la population). La possibilité d'être associée à un groupe qualifié de « vert extrémiste militant et fauteur de trouble » rend difficile l'engagement de certains militants ainsi que celui de la population. En effet, une militante affirme avoir reçu cette étiquette de la part de certains élus au moment de la lutte. On pourrait conclure qu'un groupe en lutte gagne à préciser son identité et son sentiment d'appartenance. Avec une identité positive et forte, le sentiment de solidarité des militants actifs

augmente et les critiques de l'extérieur les affectent moins. Il est aussi plus facile de répondre à ses adversaires en réaffirmant son identité. Les possibilités de recrutement de citoyens pour participer à la lutte augmentent avec une forte identité.

Pour ce qui est de la démocratie interne, d'après certains militants, elle rend le travail plus ardu et plus long. Ce qui semble être positif pour certains et un irritant pour d'autres. L'importance accordée à la démocratisation du processus ne rallie pas tous les militants et la mobilisation de la base sociale représente pour certain un alourdissement du travail. Par contre, l'appui massif de la population peut consolider le caractère représentatif de la coalition et accélérer la prise de position des élus à influencer. Une importante mobilisation démontre l'appui de la population et anéantit le spectre d'un nouveau débat sur la question de la fluoration. En effet, le manque d'appui dans la population peut ramener, dans quelques années, le débat sur la place publique. Cette fois, si la coalition ne peut profiter du contexte politique, rien n'assure l'issue de la lutte. C'est dans cette vision que s'inscrit le propos d'une militante qui souligne que les ATQ ou le FCES devrait poursuivre ses actions dans ce dossier en les axant sur la sensibilisation de la population. Il ne faudrait pas qu'ils attendent d'être devant l'urgence d'une nouvelle lutte pour se mettre à la tâche. La sensibilisation de la population est un travail à long terme qui peut s'avérer coûteux et la coalition devrait s'engager rapidement sur cette voie pour conserver son acquis.

En troisième lieu, il faut se demander comment prévenir l'épuisement des militants. D'après un militant, il fallait que la lutte se termine parce qu'ils étaient tous épuisés. Il explique l'absence de fête pour célébrer la victoire, le soir du vote au conseil municipal, à cause de cet épuisement. « Nous étions tous épuisés et nous voulions rentrer chez-nous », dit-il. Une mobilisation plus large permettrait-elle de réduire le poids qui pèse sur les épaules des personnes les plus engagées ? La contribution en personnel provenant d'autres organisations alors absentes de la coalition permettrait-elle de pallier à cette difficulté ? En plus de permettre une meilleure répartition du travail, l'arrivée de nouvelles personnes permettrait au groupe d'être plus attentif au climat de travail et au sentiment d'appartenance. Les militants trop absorbés par la lourdeur de la tâche ne cherchent pas à se voir, à faire des activités sociales et à créer des liens entre eux. Au contraire, leur engagement devient un fardeau ou une obligation qu'ils souhaitent terminer le plus rapidement possible. En mobilisant plus de citoyens par la sensibilisation directe et en distribuant plus les tâches, le groupe augmente ses chances de poursuivre ses activités de sensibilisation, même après sa victoire. Voilà qui est sans doute plus facile à suggérer qu'à faire...

Pour terminer, dans le livre *Sociologie des mouvements sociaux*, Neveu (1996) présente une typologie des organisations liées au mouvement social qu'il a emprunté à Kriesi (1993). D'après cette typologie, les actions de l'ACMQVQ et du FCES s'inscrivent dans ce qu'il appelle la « mobilisation politique », et ce, à la frontière de la représentation politique. Cela s'explique par

les stratégies d'influence mises en place par la coalition et la faible participation directe de la base sociale. L'important travail fait auprès des décideurs politiques, tels que ceux du conseil municipal, des conseils de quartier et auprès du RMQ, témoigne de cela. Le FCES mène une lutte centrée sur la sphère politique et moins auprès des citoyens. Certains militants soulignent qu'il valait mieux mettre l'énergie là où elle rapportait des bénéfices directs, car le temps pressait. Cette façon de lutter, qui a fonctionné pour la présente lutte, risque-t-elle de devenir la norme pour les luttes à caractère social du XXI^e siècle ? Le lobby deviendra-t-il la pratique courante des groupes sociaux pour obtenir le fruit de leur revendication ? Les grandes manifestations, qui semblent avoir marqué l'histoire de l'action sociale, seront-elles encore plus exceptionnelles que par le passé ? Pour le moment, on peut dire que cette lutte nous apprend que plusieurs modèles peuvent être utilisés par les citoyens pour faire respecter ce qui les préoccupe et leur tient à cœur.

BIBLIOGRAPHIE

- ACMQVQ. (s.d.). « Qualité de vie à Québec, l'organisation ». *Bienvenue sur le site de l'ACMQVQ*, [en ligne] Page consulté le 27 mai 2008. <http://www.qvq.ca/organisation/index.html>
- AMDHQ. (s.d.). « Dépliant sur le fluor » In *Association de dentisterie biocompatible du Québec, Matériel éducatif*, [en ligne]. Page consultée le 28 mai 2008. <http://www.amdhq.qc.ca/materiel/fluorure.aspx>
- AFQ. 2005. « Pour une eau pure et non fluorée » In *Action Fluor Québec, Les enjeux du fluor*, [en ligne]. Page consultée le 15 octobre 2007. <http://www.acmqvq.com/afq/afq-info.htm>
- AFQ. 2007a. « Dernières nouvelles », In *Action fluor Québec, Les enjeux du fluor*, [en ligne]. Page consultée le 18 septembre 2008. <http://www.acmqvq.com/afq/nouvelles.htm>
- AFQ. 2007b. « Foire aux questions ». In *Action fluor Québec, Les enjeux du fluor*, [en ligne]. Page consultées le 8 mai 2008. <http://www.qvq.ca/afq/FAQ.htm>
- AQTE. 1988. « Mémoire de l'AQTE sur la fluoration de l'eau potable ». Présenté à *Commission permanente du développement communautaire concernant le projet de fluoration de la Ville de Montréal*, [en ligne]. Page consultée le 15 septembre 2007. <http://www.reseau-environnement.com/RENV/ui/documents/AQTR-fluor-1988.pdf> (consulté le 15 octobre 2007)
- ATQ. 2007a. « Front commun pour une eau saine ». In *Amis de la Terre de Québec*, [en ligne]. Page consulté le 15 septembre 2007) http://www.atquebec.org/Front_Commun_pour_une_Eau_Saine_%28FCES%29
- ATQ. 2007b. « Les AmiEs de la Terre de Québec vous souhaitent la bienvenue ! » In *Amis de la Terre de Québec, Accueil*, [en ligne]. Page consultée le 8 décembre 2007 <http://www.atquebec.org/Accueil>
- ATQ. 2007c. « Les objectifs » In *Amis de la Terre de Québec, Qui sommes-nous ?* [en ligne]. Page consultée le 8 décembre 2007) http://www.atquebec.org/Qui_sommes-nous%3F
- ATQ. 2008. « Rapport d'activité 2007 : à l'aube de notre trentième anniversaire ». Déposé au Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome (SACA)
- BEAULIEU, G. 2005. « Demande de l'ACMQVQ à la Ville de Québec du 7 novembre 2003 ». In *Action Fluor Québec*, [en ligne]. Page consultée le 15 septembre 2007. <http://www.acmqvq.com/afq/Articles/Lettre-ACMQVQ-ville%20Quebec-7nov2003.htm>
- CARON, R. 2007. « À Québec : La fluoration de l'eau est en sursis » In *Fluoride Action Network, Journal de Québec*, [en ligne]. Page consultée le 1 décembre 2007 <http://fluoridealert.org/news/2847.html>

- CHAPDELAINE, B. et Gravel, G. 1986. « Québec, ville fluorée » In *Les Archives de Radio-Canada*, [en ligne]. Page consultée le 15 septembre 2007. http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-16-319-1661/sciences_technologies/fluoration_eau/clip4
- CLOUTIER, P. 2007. « Québec, 11^e ville la plus attrayante au Canada ». In *Cyberpresse.ca, Le Soleil*. [en ligne]. Page consultée le 13 décembre 2007. <http://www.cyberpresse.ca/article/20071212/CPSOLEIL/71212071/6585/CPSOLEIL>
- Conseil consultatif de l'environnement. 1987. « Avis sur la fluoration des eaux de consommation au Québec » In *Action Fluor Québec*, [en ligne]. Page consultée le 27 mai 2008 <http://www.qvq.ca/afq/audio-video/Avis-fluoration-1987.pdf>
- COUTURE, J-F. (2007). « Dossier fluor : La Cour suprême du Canada s'est prononcée. Québec. » In *Action Fluor Québec*, [en ligne]. Page consultée le 15 octobre 2007 <http://www.acmqvq.com/afq/Articles/Cour-Supreme-Canada-se-prononce.htm>
- DESBIENS, F. 2007. « Présentation PowerPoint - Avis de la Direction régionale de santé publique concernant la Fluoration de l'eau potable à la Ville de Québec ». In *Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Publication*, [en ligne]. Page consultée le 18 octobre 2007. <http://www.dspq.qc.ca/asp/detPublication.asp?id=2220>
- DESBIENS, F. (s.d.). « Avis de la Direction de santé publique concernant la Fluoration de l'eau potable à la Ville de Québec : Complet ». In *Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Publication*, [en ligne] Page consultée le 27 mai 2008. http://www.dspq.qc.ca/publications/Avis_fluoration_Quebec_complet.pdf
- DUFOUR, É. 2007. « Une lutte qui a eu du mordant! Victoire au front commun pour une eau saine! » *Droit de parole*, vol.34 (3) p.7.
- DIGGENCES, J. 1999. « The Case for Fluoride ». *Journal of the Canadian Dental Association*, Vol. 65 (10) p. 545.
- FCES. 2007a. « Pourquoi peut-on douter de la fluoration de l'eau ? » In *Action Fluor Québec*, [en ligne]. Page consulté le 15 novembre 2007. <http://www.acmqvq.com/afq/Articles/FCES-Pourquoi-douter-de-la-fluoration.htm>
- FCES. 2007b. « Réplique du Front commun pour une eau saine (FCES) à la lettre de François Desbiens, directeur régional de la santé publique ». In *Action Fluor Québec, Les enjeux du fluor*, [en ligne]. Page consultée le 18 septembre 2007. <http://www.acmqvq.com/afq/Articles/article-le-soleil-6avril-2007.htm>
- Fluoride Action Network. 2004. « The Fluoride Deception, An Interview with Christopher Bryson ». In *Fluoride Action Network, New DVD : The Fluoride deception, 2004*, [en ligne]. Page consultée le 27 mai 2008. <http://www.fluoridealert.org/bryson.htm>
- FOLEY, M. 2007. « Nouvelles du Front commun pour une eau saine » *Dazibao 53*, automne 2007. In *Amis de la Terre de Québec*, [en ligne]. Page consultée le 1 décembre 2007. http://www.atquebec.org/Nouvelles_du_Front_commun_pour_une_eau_saine

- GRAVEL, P. et Corriveau, J. 2005. « Faut-il fluorer l'eau ». In *Le Devoir.ca*, [en ligne]. Page consultée le 1 décembre 2007. <http://www.ledevoir.com/2005/09/15/90431.html>
- LAPORTE, B. 2006. « Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012 ». In *Québec, Santé et service sociaux, Publication*, [en ligne]. Page consultée le 4 novembre 2007. <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/b640b2b84246d64785256b1e00640d74/a7de46709f3320e6852571700068cc00?OpenDocument>
- LECLERC, M. et Dufour, É. 2007. « Lutte contre la fluoration de l'eau potable à Québec : Levons nos verres à notre victoire !!! ». *Dazibao 52*, Été 2007. In *Amis de la Terre de Québec*, [en ligne]. Page consultée le 1 décembre 2007. http://www.atquebec.org/Lutte_contre_la_fluoration_de_l%20eau_potable_%20%C3%A0_Qu%C3%A9bec:_Levons_nos_verres_%20%C3%A0_notre_victoire_%21%21%21
- NEVEU, É. 1996. « Qu'est-ce qu'un mouvement social ? ». In *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éditions La Découverte, p. 6-28.
- PAQUETTE, S. 2005. « Position des AmiEs de la Terre sur la fluoration de l'eau ». In *Action Fluor Québec*, [en ligne]. Page consultée le 15 septembre 2007. <http://www.acmqvq.com/afq/Articles/Position-AmiEs%20de%20la%20Terre.htm>
- PROULX, F. 2007. « Fluoration de l'eau potable à Québec ». Présentation faite lors du comité plénier le 1er mars 2007 à Québec.
- Santé publique de Montréal. 2005. « Fluor et fluoration de l'eau - Prévenir la carie dentaire. Ce qu'il faut savoir avant tout ». In *Agence de la santé et de services sociaux de Montréal, Espace Grand Public*, [en ligne]. Page consultée le 18 septembre 2007). <http://www.santepub-mtl.qc.ca/fluoration/index2.html>
- Santé publique de Montréal. 2005. « Fluor et fluoration de l'eau - Prévenir la carie dentaire. Le libre choix ». In *Agence de la santé et de services sociaux de Montréal, Espace Grand Public*, [en ligne]. Page consultée le 18 septembre 2007. <http://www.santepub-mtl.qc.ca/fluoration/choix.html>
- SHRAGGE, E. 2003. « Activism and Social Change: Lessons form community and local organizing ». Peterborough: Broadview press.
- Statistique Canada. 2007. « Faits saillants pour la communauté de Québec ». *Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada*. [en ligne]. Page consultée le 17 septembre 2007. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F>
- TRUDEL, F. 2007. « Ni bu, ni connu. » In *Québec-hebdo, Êtes-vous favorable à la fluoration de l'eau*, [en ligne]. Page consultée le 10 octobre 2007. <http://www.quebechebdo.com/article-92226-Etesvous-favorable-au-projet-de-fluoration-de-leau.html>
- Ville de Québec (2007). « Profiter de la vie à Québec ». In *Ville de Québec, Immigration*, [en ligne]. Page consultée le 1^{er} octobre 2007. http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/exploration/immigration/portrait/qualite_vie.shtml

Ville de Québec (2007). « Quelques chiffres ». In *Ville de Québec, Portrait*, [en ligne]. Page consultée le 18 décembre 2007. http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/exploration/quelques_chiffres.shtml

Sites Internet officiels consultés

Conspiration.ca. Éditoriaux, [en ligne] http://conspiration.cc/archives/arch_mars_2007.html (consulté le 15 septembre 2007)

Fluoride Action Network. Broadening Public Awareness about Fluoride, [en ligne] <http://www.fluoridealert.org/> (consulté le 1 décembre 2007)

L'Académie de dentiste biocompatible du Québec, Fluorure, [en ligne] http://www.amdhq.qc.ca/publications/1_fluorure.aspx (consulté le 15 septembre 2007)

La Presse libre internationale. Accueil – Fluor/fluoration, [en ligne] <http://presselibreinternationale.com/fluor/> (consulté le 15 septembre 2007)

Santé publique du Canada. Votre Santé et vous, le fluorure et la santé humaine, [en ligne] http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/enviro/fluor_f.html#en (consulté le 18 septembre 2007).